

HISTOIRE DE FRANCE

Посібник з Лінгвокраїнознавства

Ірина ЛЕПЕТЮК

Київ -2024

**Київський національний університет імені Тараса
Шевченка**

Навчально-науковий інститут філології

Кафедра романської філології

Лепетюк І.Г.

ПОСІБНИК

«ЛІНГВОКРАЇНОЗНАВСТВО ФРАНЦІЇ»

(Історія Франції)

КНУ – 2024

УДК 811.133.1:94(4)

І.Г. Лепетюк Лінгвокраїнознавство Франції (Історія Франції)/Лепетюк Ірина Григорівна.
– Київ, Видавничо-поліграфічний центр «Київський університет». – 2024. – 109 с.

Рецензенти:

кандидат філологічних наук, доцент кафедри
теорії і практики перекладу
романських мов імені Миколи Зерова
Інституту філології Київського
національного університету імені
Тараса Шевченка, к.філол.н.

Андрієвська Е.М.

кандидат філологічних наук, доцент кафедри
французької та іспанської філології
факультету іноземних мов
Львівського національного університету
імені Івана Франка

Кость Г.М.

Рекомендовано до друку рішенням кафедри романської Навчально-наукового інституту
філології
Київського національного університету імені Тараса Шевченка від 19.04.24 , протокол
№9

Даний посібник з лінгвокраїнознавства містить низку сучасних автентичних франкомовних текстів, які стосуються історичних та культурних особливостей цивілізації Франції та вправ до них. Вправи спрямовані на розвиток всіх видів мовленнєвої діяльності: розуміння письмового тексту, усне мовлення, письмо, аудіювання. Посібник має інтерактивний характер та може бути застосованим для дистанційного навчання. Він розрахований на студентів філологічних відділень, що вивчають французьку мову як основну або другу.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	5
UNINE 1.....	6
UNITE 2.....	15
UNITE 3.....	24
UNITE 4.....	37
UNITE 5.....	50
UNITE 6.....	59
UNITE 7.....	72
UNITE 8.....	82
UNITE 9.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	108

Вступне слово

Запропонований посібник з лінгвокраїнознавства призначений для використання на практичних заняттях з курсу *Лінгвокраїнознавство франкомовного ареалу*, що вчитається на 2 курсі в групах з викладанням французької мови як основної.

Його чітка структура, яка складається з дев'яти підрозділів, відповідає дев'яти тематичним блокам програми курсу. Кожен з підрозділів містить автентичний базовий текст французьких авторів та вправи до них, спрямовані на розвиток лексичних та комунікативних практик. Враховується лінгвістична складова запропонованого навчального курсу, в рамках якого студенти мають опанувати більше 180 лексичних одиниць – словосполучень, які відображають смислове ядро представленого матеріалу. Вправи побудовані таким чином, що допомагають перевірити не тільки засвоєння наданих текстів а й всього матеріалу, який був викладений у лекціях цього курсу і можуть бути виконані студентами самостійно та перевірені під час практичних занять

Представлено цікавий наочний матеріал – фото і малюнки, які сприяють кращому закріпленню матеріалу та ілюструють зв'язок минулого Франції з її сучасністю. Крім того вони є частиною завдань, які допомагають перевірити засвоєння студентами знань з історії Франції.

Для тренування сприйняття аудіо інформації пропонуються посилання на відео сюжети, що є ілюстративним матеріалом до представленої тематики і також є невичерпним джерелом для творчих завдань, які можуть бути запропоновані викладачем під час роботи в класі.

Таким чином, при складанні посібника враховані всі сучасні вимоги до розвитку у студентів основних видів компетенцій – аналіз та розуміння письмового тексту, усне висловлювання, письмове висловлювання. Інтерактивний характер навчально-методичного комплексу забезпечують вправи, пов'язані з використанням інтернет ресурсу. Посібник враховує можливість для занять як в офлайн так і в онлайн режимі.

UNITE 1 LA FRANCE : DES ORIGINES.



Compréhension écrite:

I. Les Gaulois pratiquaient-ils des sacrifices humains ?

Les Romains, conquérants de la Gaule, se sont attachés à anéantir l'influence des druides. Parti pris politique ou mesure de sauvegarde contre un culte gaulois et des chefs religieux beaucoup moins inoffensifs qu'on ne le dit ?

La Société gauloise est dominée par les druides et les guerriers, deux groupes que leur fonction place au centre des pratiques condamnées par les conquérants romains. Mais il serait simpliste de voir dans ces guerriers des hommes semant la mort autour d'eux, alors que les druides ne seraient que des vieillards barbus chargés de couper le gui avec des faucilles d'or.

Une des missions des druides est d'apprendre le meurtre et l'usage de la force aux guerriers. Cet enseignement est fondé sur une initiation à la mort, que l'on doit pouvoir donner sans faillir mais aussi recevoir sans faiblesse. La religion des druides enseigne que chaque homme possède une âme immortelle, qui passe, lors du décès, dans le corps d'un autre

homme. Il ne faut donc pas craindre l'étape qui marque la, la fin d'une vie, ni hésiter à la devancer lors des combats afin de susciter l'admiration de l'adversaire et de satisfaire les dieux par son propre sacrifice.

Pour arriver à cette perfection dans la culture de la violence, les jeunes guerriers sont regroupés par classe d'âge et coupés du monde des adultes. Ils apprennent les techniques de la chasse (au cerf ou au sanglier), ainsi que du combat à mains nues, et ils se maintiennent par des exercices corporels dans la meilleure forme physique possible.

Des sacrifices aux dieux pour chaque occasion

Peut-être, pourtant, y a-t-il plus. César, dans la Guerre des Gaules, souligne la barbarie de la société, et en donne pour exemple l'existence de nombreux sacrifices humains. Plusieurs événements donnent lieu à ces sacrifices, qui revêtent des formes diverses selon qu'ils sont accomplis en l'honneur de tel ou tel dieu. Les sacrifices destinés à honorer les dieux suivent chacun un rituel spécifique. Ainsi, lorsqu'on immole une victime à Teutatès, le dieu de la Guerre et des Peuples, on la noie dans un tonneau rempli d'eau. Le dieu Esus, autre dieu de la Guerre très sanguinaire, est honoré par des pendants. Les victimes que l'on voue à Taranis, dieu du Ciel et du Tonnerre, sont enfermées dans un immense colosse en osier ou en foin qui, placé sur un bûcher, est enflammé par un druide. Sont immolés des volontaires, des criminels ou des prisonniers de guerre, mais aussi parfois, s'il n'y a pas d'autre choix, n'importe qui.

Une divination sanglante

Le départ pour la guerre est une autre occasion de célébrer de tels rites. C'est le moment où intervient un personnage clé de la société gauloise, la devineresse ou prêtresse, chargée de sacrifier une victime (il s'agit d'abord d'un prisonnier) avant le combat afin d'en connaître l'issue. L'officiante fait monter la victime par une échelle au sommet d'un immense chaudron, et la poignarde en faisant jaillir son sang sur les parois. Le sang, en coagulant, laisse, sur les bords du récipient, des marques que la devineresse est chargée d'interpréter. La couleur, la consistance, la direction des traces sanglantes sont autant de signes prophétiques. Lorsque ces signes sont difficiles à lire, la prêtresse renouvelle l'opération avec une autre victime et elle continue si le besoin s'en fait sentir.

Au fond du chaudron, le sang des différentes victimes reste liquide et s'accumule. Lorsqu'il y en a assez, la femme s'empare d'une louche et asperge la foule des guerriers présents, fanatisés par la cérémonie et prêts à mourir au combat.

Le point de vue de César

Tout le peuple gaulois est très religieux, aussi voit-on ceux qui sont atteints de maladies graves, ceux qui risquent leur vie dans les combats ou autrement, immoler ou faire vœu d'immoler des victimes humaines et se servir pour ces sacrifices du ministère des druides ; ils pensent en effet qu'on ne saurait apaiser les dieux immortels qu'en rachetant la vie d'un homme par la vie d'un autre homme et il y a des sacrifices de ce genre qui sont d'institution publique. Certaines peuplades ont des mannequins de proportions colossales, faits d'osier tressé, qu'on remplit d'hommes vivants : on y met le feu et les hommes sont la proie des flammes. Le supplice de ceux qui ont été arrêtés en flagrant délit de vol ou de brigandage - ou à la suite de quelque crime passe pour plaire davantage aux dieux. Mais, lorsqu'on n'a pas assez de victimes de ce genre, on ne craint pas de sacrifier les innocents.

Jules César, La guerre de Gaule

Les confirmations de l'archéologie

GRÂCE AUX DÉCOUVERTES RÉALISÉES DANS les années 1960 à Gournay-sur-Aronde (Oise), on peut désormais décrire le calendrier de sacrifices dans une peuplade belge, les Bellovaques, chez qui ces manifestations sont liées aux saisons et aux grandes fêtes. À Saintes, encore en 150 apr. J.-C., un sacrifice est accompli : 17 personnes y trouvent la mort. Parmi elles, il y a trois enfants. Les adultes ont été tués par décapitation. César n'a donc pas menti. On sacrifie des personnes pour les punir mais également pour satisfaire les exigences du panthéon gaulois auquel il faut prouver sa force et dont on doit exalter le désir homicide. Les empereurs, dès le début de la présence romaine en Gaule, proclament la

suppression des druides et interdisent les sacrifices humains. Cependant, cette pratique ne disparaît totalement qu'au IV siècle.

Source: Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007.
– 240p

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	La société gauloise est dominée par les druides et les guerriers	
2.	Couper le gui avec des faucilles d'or	
3.	Chaque homme possède une âme immortelle	
4.	Risquer leur vie dans les combats	
5.	Des victimes humaines	
6.	En racheter la vie d'un homme	
7.	Ne pas craindre de sacrifier les innocents	
8.	Pour arriver à cette perfection	
9.	Des exercices corporels	
10.	La barbarie de la société	
11.	Des sacrifices humains	
12.	Ou des prisonniers de guerre	

13.	Célébrer des rites	
14.	La société gauloise	
15.	Des signes prophétiques	
16.	Ces manifestations sont liées aux saisons et aux grandes fêtes	
17.	Pour satisfaire les exigences du panthéon gaulois	
18.	Il faut prouver sa force	
19.	Le début de la présence romaine en Gaule	
20.	Interdire les sacrifices humains	

II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situez cette époque sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française ?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?

7. Nommez les étapes de la création de l'état des francs. Quels peuples avec leurs cultures et leurs traditions y ont participé ?

Expression orale:

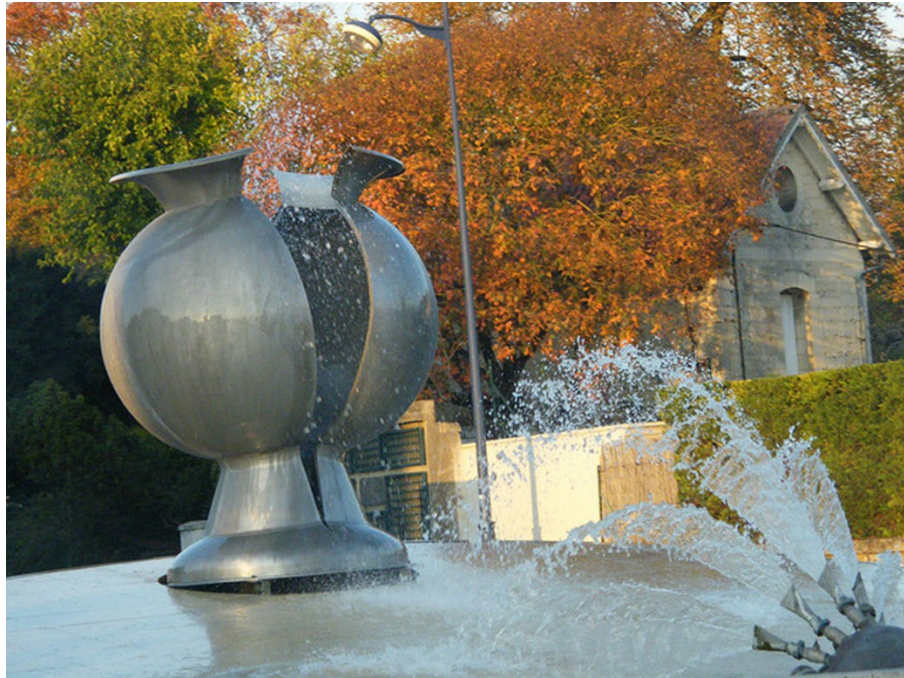
- IV. Commentez l'image. De quel événement s'agit-il ?



- V. Qu'est-ce que vous connaissez sur le mode de vie et les mœurs des gaulois ? Pourquoi ces personnages des BD sont si populaires en France actuelle ?



- VI. Comment vous pouvez expliquer la forme de cette fontaine dans la ville Soisson?



- VII. Qu'est-ce que vous connaissez sur le mode de vie et les mœurs des francs ? Qui était Clovis ? Qu'est-ce que vous connaissez de sa conversion au christianisme ?
- VIII. Ou se trouvent ces monuments historiques ? De quels événements témoignent-ils ?



a)



b)



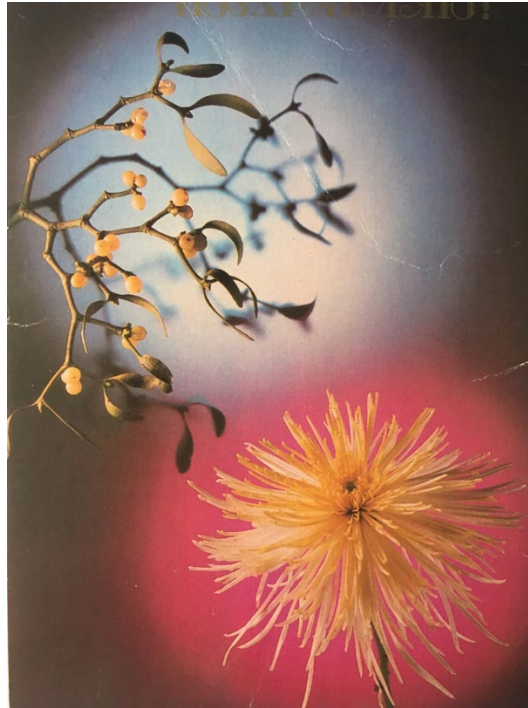
c)

IX. Comblez des lacunes en insérant des articles et des prépositions :

Peut-être, pourtant, y a-t-il plus. César, la Guerre des Gaules, souligne barbarie de la société, et en donne pour exemple l'existence de nombreux sacrifices humains. Plusieurs événements donnent lieu à ces sacrifices, qui revêtent formes diverses selon qu'ils sont accomplis l'honneur de tel ou tel dieu. Les sacrifices destinés à honorer dieux suivent chacun un rituel spécifique. Ainsi, lorsqu'on immole victime à Teutatès, le dieu de la Guerre et des Peuples, on la noie dans un tonneau rempli d'eau. Le dieu Esus, autre dieu Guerre très sanguinaire, est honoré des pendants. Les victimes que l'on voue à Taranis, dieu du Ciel et du Tonnerre, sont enfermées dans un immense colosse osier ou en foin qui, placé un bûcher, est enflammé par un druide. Sont immolés des volontaires,

des criminels ou des prisonniers guerre, mais aussi parfois, s'il n'y a pas d'autre choix, n'importe qui.

- X. Commentez l'image. Quelle fête est cachée dans cette carte postale? Expliquez.



Expression écrite:

- XI. Faites un court exposé sur l'influence de la civilisation Gauloise sur la vie de la France moderne.

XII. Compréhension orale :

Regardez le documentaire METRONOME. Quoi de neuf avez-vous su sur la vie des Gaulois?

<https://www.youtube.com/watch?v=EoJF82JS88s>

UNITE 2 LE TEMPS DES CHEVALIERS



Compréhension écrite:

I. Les Capétiens, usurpateurs de la couronne de France ?

Hugues Capet a fondé une dynastie qui régnera sur la France pendant huit cents ans. Elu roi à la place du successeur légitime du dernier Carolingien, s'est-il emparé de la couronne plus qu'il ne l'a méritée?

En MAI 987, LOUIS V, ALORS ÂGÉ DE 20 ans, meurt au cours d'une partie de chasse. Le jeune roi n'avait pas d'enfant. S'ouvre alors une crise de succession au trône de France. Son oncle Charles de Lorraine est l'héritier légitime de la couronne, mais une assemblée composée de grands du royaume, c'est-à-dire une quinzaine d'évêques, quelques princes territoriaux et autant de comtes, désigne Hugues Capet comme roi de France.

L'élection d'un roi plutôt que la succession héréditaire s'inscrit dans une ancienne coutume franque, mais, simple formalité sous les premiers

Carolingiens, elle était très vite devenue un objet d'âpres marchandages entre les grands. Déjà, elle avait porté au pouvoir les ascendants directs d'Hugues Capet, les Robertiens, en lésant les intérêts des légitimistes carolingiens.

À peine élu, et soucieux d'asseoir un pouvoir encore fragile, Hugues Capet s'empresse d'exiger que son fils Robert soit lui aussi sacré roi afin qu'à sa mort, il lui succède. Ce faisant, il enracine la dynastie héréditaire des Capétiens, et après lui il sera acquis qu'il n'y aura d'autre roi légitime sur le trône de France que celui désigné par l'hérédité. Or Hugues Capet non seulement a été élu, mais il l'a été au détriment de Charles de Lorraine, que l'hérédité justement désignait comme successeur de Louis V ...

Une querelle d'historiens

Désormais, les historiens du royaume vont devoir s'attacher à justifier l'avènement d'Hugues Capet et, surtout, à éloigner les soupçons d'usurpation. La mort de Louis V sans héritier direct était un argument de poids, avec lui s'éteignaient naturellement les Carolingiens. Quant à Charles de Lorraine, on met en évidence sa trop grande sujétion à l'égard de l'empereur germanique qui lui avait accordé le duché de Basse-Lorraine, avant de le faire purement et simplement disparaître des chroniques.

Mais bientôt paraît à Sens une *Historia Francorum* qui propose une tout autre version de l'affaire en faisant de Charles de Lorraine le hère, et non plus le neveu, de Louis V. C'est remettre en cause l'accession au trône

d'Hugues Capet qui doit forcément sa couronne à quelque intrigue, au détriment de Charles, héritier légitime. *L'Historia Francorum* va faire des émules qui tous présenteront la dynastie capétienne comme assise sur la forfaiture.

Des contre-feux sont vite allumés, on fait écrire d'autres histoires, favorables cette fois aux Capétiens. Une fois encore Charles de Lorraine est passé sous silence, on fait même de Hugues Capet l'époux de la fille du dernier Carolingien. Surtout, les chroniqueurs insistent sur la généalogie de celui qui, par sa mère Hauvide et sa grand-mère Mathilde, descend de Charlemagne. Une généalogie sinueuse certes, mais exacte sur le fond, qui doit suffire à légitimer le sacre de Hugues Capet, descendant naturel, quoique indirect, de Charlemagne. Présentée de la sorte, la dynastie capétienne n'est donc que la suite logique et généalogique de la dynastie carolingienne.

L'opportune intervention de Dieu

Le jour du sacre, Hugues Capet, n'avait pas manqué de proclamer qu'il devenait roi « par la faveur divine », et qu'il s'attacherait à conserver aux évêques leur « privilège canonique », ces mêmes évêques qui l'avaient fait roi ... Et c'est l'Église justement qui répandit la légende selon laquelle saint Valéry et saint Riquier étaient venus en songe à Hugues Capet quand celui-ci n'était encore que comte de Paris. Les reliques des saints avaient été mises à l'abri des pillages normands, mais une fois le danger écarté les moines du monastère de Saint-Bertin ne voulaient pas les restituer. Hugues promit aux deux saints d'intercéder en leur faveur, ce qu'il fit, et dans un nouveau songe saint Valéry le récompensa en lui accordant, à lui et à ses sept successeurs, de régner sur la France. L'intervention de Dieu ne pouvait pas manquer de couper court aux querelles d'historiens ! Non seulement la dynastie capétienne était bel et bien établie, mais elle l'était de surcroît par la volonté de Dieu.

L'intercession divine sera plus manifeste encore quand le Capétien Louis IX deviendra saint Louis. On oubliera alors les querelles de légitimité et on ne songera plus trop au fondateur de la dynastie, et aux conditions suspectes de son accession au trône

La place d'un tombeau

Lorsque la monarchie fit de la Basilique de Saint-Denis le tombeau des rois de France, une réorganisation de la disposition des tombes fut nécessaire pour concilier les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens dans une seule lignée. En effet, de 1263 à 1267, Saint Louis avait fait placer au nord

les tombeaux des rois capétiens ; au sud, ceux des rois carolingiens ; au centre, ceux de Philippe Auguste, de Louis VIII et le sien. Mais, dès 1306, Philippe le Bel modifia ce plan et déplaça quatre tombes carolingiennes qu'il installa aux côtés des Capétiens, mettant ainsi en valeur d'une part la filiation des Carolingiens et des Capétiens, et, d'autre part, l'unité de la monarchie française.

Source: Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007. – 240p.

I. Pourquoi des enfants sont-ils partis en croisade?

Aller à Jérusalem pour y libérer le tombeau du Christ, c'est le but insensé poursuivi par des milliers d'enfants partis sur les chemins tragiques d'une croisade que les historiens ont bien de la peine à expliquer.

En juin 1212, un jeune berger prénommé Etienne proclame partout que Jésus lui est apparu et lui a confié une lettre pour le roi de France. Le voilà bientôt en route, accompagné d'autres pâtres du même âge mais aussi des hommes que son charisme attire. Le « saint enfant », comme on le nomme, se rend auprès de Philippe Auguste à la tête d'une grande procession chantant des hymnes et portant des bannières. Mais le roi n'est guère convaincu. Déçue, la foule se disperse ; certains hommes s'enrôlent pour la « croisade des albigeois » qui s'en va lutter contre les cathares dans le sud du royaume.

Dans la vallée du Rhin, un peu plus tôt au cours du même printemps 1212, ont lieu des événements comparables, mais de plus grande ampleur. Des enfants très jeunes – à partir de 6 ou 7 ans - échappent à la surveillance de leurs parents et, par groupes de quelques dizaines, prennent le chemin de Jérusalem. Le mouvement est parti de Cologne, d'où est originaire le jeune Nicholas, qui a pris la tête du groupe le plus important.

Partis d'Allemagne, n'écoulant ni les conseils de prudence ni les invitations à partir combattre l'hérésie cathare qui est un ennemi moins lointain que les musulmans, ces jeunes gens traversent d'abord l'Alsace puis les Alpes.

Une épopée tragique

Des prêtres exaltés les accompagnent sans doute, mais le clergé, dans son ensemble, condamne une entreprise insensée. Seuls quelques laïcs se prennent de sympathie pour un mouvement si spontané et aident les jeunes voyageurs à survivre. Arrivés en août sur les côtes italiennes (ou, pour quelques-uns, à Marseille), rares sont ceux qui peuvent embarquer pour la Terre sainte, et beaucoup d'entre eux seront vendus comme esclaves. Une infime partie seulement des enfants aura encore la force de prendre le chemin du retour. Quant à Nicholas, selon les chroniques il aurait plus tard participé à la Ve croisade, à moins qu'il n'ait trouvé la mort en Italie. Dans l'échec de cette croisade, les contemporains ont vu l'œuvre du démon : si les enfants ont échoué, n'est-ce pas parce que Dieu était hostile à leur projet ? Les historiens du xxe siècle, eux, tentent de trouver des explications à ce phénomène de grande ampleur, qui, sous une forme ou une autre (par exemple avec la croisade dite « des Pastoureaux » en 1251), se répétera aux XIIIe et XIVe siècles.

La force des prédications

Pourquoi, en effet, des enfants et des adolescents se précipitent-ils ainsi sur les routes, à plusieurs reprises, en quête d'un but si lointain ? Il est vrai qu'après la chute de Jérusalem en 1187 devant l'armée de Saladin, les différentes croisades ont échoué, le combat entre la chrétienté et l'islam se déroule désormais non seulement en Terre sainte, mais aussi

en Anatolie et en Espagne où, en 1212 justement, les royaumes chrétiens remporteront la victoire décisive de Las Navas de Tolosa. Les prédicateurs ne manquent pas alors pour appeler à la reconquête de la cité de Dieu - Jérusalem, et sans doute la présence des « infidèles » aux portes du royaume a-t-elle exacerbé la ferveur religieuse, même chez les plus jeunes. Mais ce sont les régions du nord-est de la France, des Flandres et de la vallée du Rhin qui ont été les plus touchées, là même où une fermentation sociale se superpose à l'effervescence religieuse : l'économie y est alors en pleine transformation, les villes se développent, la population croît rapidement et avec elle la pauvreté.

L'impact des prédicateurs vantant les richesses de la Terre sainte se trouve alors décuplé chez les plus pauvres. Mais ni le mysticisme ni la nécessité économique ne suffisent à justifier que d'aussi jeunes gens se soient lancés sur les routes de Jérusalem.

Les enfants à Marseille

Cette année (1212) il y eut une expédition assez miraculeuse d'enfants venus de partout [...] Lorsqu'ils furent environ 30 000, ils allèrent à Marseille, voulant traverser la mer pour lutter contre les Sarrasins. Les ribauds et d'autres hommes mauvais qui s'étaient joints à eux souillèrent toute l'armée, de telle sorte que pendant que certains périssaient en mer, et que d'autres étaient vendus, seuls quelques-uns d'une telle multitude rentrèrent chez eux. [...] On dit que ceux qui trahirent ces enfants furent Hugues Ferreus et Guillaume Porcus, marchands de Marseille. Comme ils étaient capitaines de navires, ils étaient censés les transporter gratuitement outre-mer pour la cause de Dieu, comme ils le leur avaient promis. Ils remplirent sept grands navires avec eux ; et après deux jours de voyage [...] une tempête se leva, deux navires furent perdus, et tous les enfants à bord noyés [...] Les traîtres pendant ce temps conduisirent les cinq autres navires à Bougie et Alexandrie, et là vendirent tous ces enfants(...) Dix-huit ans après l'expédition, ajoute mon informateur, Mascemuch d'Alexandrie en possédait toujours sept cents, non plus des enfants mais des hommes faits.

Chronique d'Albert, moine des Trois-Fontaines.

Source: Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007.
– 240p

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Une crise de succession au trône de France	
2.	L'héritier légitime de la couronne	
3.	Désigner comme roi de France.	
4.	Un objet d'âpres marchandages	
5.	Éloigner les soupçons	
6.	Un argument de poids	
7.	Mettre en évidence sa trop grande sujétion	
8.	La dynastie capétienne	
9.	Passer sous silence	
10.	Légitimer le sacre	
11.	Répandre la légende	
12.	Ecarter le danger	
13.	Partir sur les chemins tragiques d'une croisade	
14.	Échapper à la surveillance de leurs parents	
15.	Prendre la tête du groupe	
16.	Ne pas écouter les conseils de prudence	

17.	Condamner une entreprise	
18.	Être vendus comme esclaves	
19.	L'échec de cette croisade	
20.	Tenter de trouver des explications à ce phénomène de grande ampleur	

II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les plus importants événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?
7. Trouvez la carte de l'Empire Carolingien.
8. Qu'est-ce que c'est La Renaissance Carolingienne?

IV. Quel événement historique est représenté sur cette image ?



Expression écrite:

- V. Donnez la caractéristique du règne de Charlemagne. Faites un court exposé: Charlemagne - prédécesseur de l'Union Européenne.
- VI. Qu'est-ce que c'est Les serments de Strasbourg ? Quel est le rôle de ce document pour l'histoire de France et pour l'histoire de la langue française ?
- VII. En analysant cette image dites comment la vie du village féodale a-t-elle été organisée à l'époque féodale.



VIII. Compréhension orale :

Regardez le documentaire français sur la vie des chevaliers. Qu'est-ce que vous avez connu du neuf?

<https://www.youtube.com/watch?v=3Kq5aBG3jlc>

UNITE 3 LA FRANCE AUX XIII-XV SIECLES.



Compréhension écrite :

I. Y avait-il un trésor à Montségur ?

Hérétiques traqués et massacrés par la Très Sainte Inquisition, les derniers des cathares meurent sur le bûcher; au pied du château de Montségur en emportant peut-être, le secret de la cache d'un trésor. ..

C'est en Orient que commence l'histoire des cathares. De Perse, en passant par les Balkans, chemine vers l'Occident une doctrine religieuse selon laquelle le monde matériel est la création du démon. Le catharisme pénètre les milieux des croisés occitans à partir de la deuxième croisade.

Au XII^e siècle, une Église cathare est fondée dans le sud de la France. Ses rites sont administrés par des « prêtres », à la vie d'une rigoureuse austérité. Elle possède ses « évêques », sur le modèle de la hiérarchie catholique : quatre prélats cathares siègent ainsi à Carcassonne, Albi, Toulouse et Agen. De plus, elle entretient des liens avec ses homonymes orientaux; en 1176, l'évêque hérétique de Constantinople préside à Saint-Félix, en Lauragais, un concile qui édicte

une charte cathare. C'est une situation inacceptable pour l'Église romaine : le pape Innocent III, en 1208, proclame la croisade contre l'hérésie et place à sa tête un soldat redoutable, Simon de Montfort. Celui-ci massacre plusieurs milliers de personnes dans l'église de Béziers, en 1209, et conquiert petit à petit tout le Sud-Ouest français, exterminant les hérétiques. La lutte contre les cathares atteint son point culminant après 1233, quand les religieux de l'ordre dominicain se voient confier la direction des tribunaux de l'inquisition.

Une bien étrange forteresse

Depuis 1213 et la bataille de Muret, les cathares ont perdu toute initiative. Ils vivent sur la défensive, clandestins dans les villes ou réfugiés dans des places fortes de la campagne. Située en plein coeur du sauvage pays de Foix, perchée sur un piton calcaire escarpé, à plus de 1 060 mètres d'altitude, la principale de ces places est la forteresse de Montségur.

Le château a été construit entre 1205 et 1211 à la demande du clergé cathare qui décida d'en faire un centre spirituel et une place forte. Tout y fut conçu pour la défense, mais aussi conformément à un projet symbolique ; un large portail y invitait les âmes à entrer, l'orientation du bâtiment suivait exactement les points cardinaux, et son plan adoptait la forme d'un pentagone, figure revêtue d'une valeur mystique dans la pensée cathare. Les arêtes de la montagne étaient incluses dans le rempart, le sol de la cour n'était pas aplani: partout le rocher était laissé brut peut-être pour respecter un ancien lieu de culte celtique, à en croire certains commentateurs.

Un siège de dix mois

Montségur abrite à partir de 1240 une communauté qui s'élève, un moment, jusqu'à 500 personnes, cathares convaincus protégés par une garnison de chevaliers et de sergents d'armes et encadrés par l'évêque cathare de Toulouse, Bertrand Marti. Tout ce monde vit grâce aux paysans des alentours qui lui procurent subsistance. Pour l'Église catholique et son allié, le roi de France Louis IX - Saint Louis -, l'existence de ce lieu est un insupportable outrage : en mai 1243, une armée de 10 000 hommes, qu'accompagnent des inquisiteurs, vient donc mettre le siège au château. Dix mois durant, les défenseurs - 150 hommes seulement repoussent tous les assauts. Mais, en mars 1244, l'eau vient à leur manquer. Les assiégeants proposent aux hérétiques la vie sauve pourvu qu'ils abjurent: ils refusent, préférant subir le martyr que de renoncer à leur foi. Le 16 mars 1244, le château ouvre donc ses portes ; une cohorte de 215 personnes descend vers le bas de la montagne, en se tenant par la main et en chantant des hymnes. Une partie de ces convaincus a reçu le *consolamentum* - une sorte d'extrême-onction

cathare qui fait d'eux des « parfaits ». Un immense bûcher les attend, tout dressé : ils y montent de leur plein gré, et leurs corps réduits en cendres donnent au lieu son nom sinistre : le *Prat dels Cremats* - le « Champdes Brûlés ».

Un trésor ... Mais quel trésor ?

Montségur, toutefois, n'était pas seulement le refuge des hommes. La forteresse a dû constituer également un gigantesque coffre-fort, abri de la fortune que les cathares, mis à l'index depuis des décennies, ne pouvaient investir. Quelque part dans le château devait se trouver un trésor en numéraire, 100 000 livres, peut-être, en or et en argent, soit une somme considérable. Ce trésor est-il demeuré sous les ruines de Montségur, aujourd'hui réduit à ses murs extérieurs ? A-t-il été transporté quelque part ? Dans la nuit qui précède la date du 16 mars, deux (ou quatre) parfaits se seraient évadés de la forteresse assiégée en se laissant glisser, à l'aide de cordes, le long des parois vertigineuses. « Ceci fut accompli, afin que l'Église des hérétiques ne perde pas son trésor », dit un témoin déposant devant l'inquisition. Les évadés auraient traversé les montagnes de Saint-Barthélemy et atteint le Sabarthès, près de Tarascon-sur-Ariège : un réseau de plus de cinquante grottes. On perd ensuite leur trace. Ont-ils déposé leur fardeau dans une de ces cavernes, connues des seuls initiés ? Des générations de chasseurs de trésors ont fouillé en vain Montségur et les alentours, espérant mettre la main sur une considérable fortune.

Pour d'autres passionnés de la légende cathare, le véritable trésor de Montségur n'aurait pas consisté en une fortune matérielle. Un objet plus précieux que tout aurait été caché dans la forteresse : la coupe du sang du Christ, le très précieux Graal. Ce thème ne s'appuie en fait que sur une ressemblance de nom, Montségur rappelant le Monsalvat de la légende du Graal. L'invention, du moins, prouve la force de fascination que conserve aujourd'hui le lieu.

Les cathares, vérités et légendes

Les ennemis des cathares accusent ceux-ci de pratiquer des rituels sataniques et de se livrer à l'inceste. En 1180, alors que l'Église mène une première campagne à leur encontre, un libelle dénonce : « Cette hérésie condamne le mariage, pour prêcher que tout usage de la femme est indifférent, et que le frère ne doit pas s'abstenir de la sœur, le fils de la mère, quiconque d'une quelconque. Et comme ils disent que toute chair est l'œuvre du diable, ils enseignent de détruire les rejetons conçus ou juste nés des meurtres de la mère. » Il s'agit de calomnies et de déformations de la pensée cathare.

La vraie doctrine cathare. Le système théologique cathare prône le dualisme : il existe un Dieu du bien et un Dieu du mal. Notre monde, créé par Satan, est issu du mal. Le royaume du Dieu de bonté ne saurait se trouver sur la Terre. Cette reconnaissance de deux Dieux ne signifie pas que les cathares adorent Satan, comme le disent les catholiques, mais au contraire qu'ils le dénoncent, tout en soulignant sa puissance. Les cathares associent l'existence sur Terre à l'œuvre. Du Malin : c'est Satan qui oblige des anges à s'incarner en hommes pour peupler la Terre. Au terme de plusieurs incarnations et à force de volonté, un homme peut espérer devenir un « parfait ». Son âme échappe alors au diable et rejoint le royaume divin.

Cette croyance en un cycle de réincarnations auquel on échappe finalement apparaît comme un legs évident des grandes traditions religieuses orientales, tels l'hindouisme et le soufisme.

Source: Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007.
– 240p

II. Jeanne d'Arc a-t-elle échappé au bûcher?

Le 30 mai, l'annonce de la mort. de Jeanne sur le bûcher de Rouen laisse désespérés ses admirateurs. En 1435, une jeune femme qui dit être Jeanne est reconnue par la famille et des amis de la vierge guerrière.

Le 23 mai 1430 Jeanne est capturée par Jean de Luxembourg, un mercenaire au service du duc de Bourgogne. Luxembourg la vend aux Anglais, désireux de discréditer l'héroïne qui a donné à la France la force de se libérer. L'université de Paris, aux mains des occupants, demande qu'elle soit jugée par un tribunal de la Sainte Inquisition. Une cour exceptionnelle est constituée. Sa direction est confiée à l'évêque de Beauvais : Pierre Cauchon, un ecclésiastique qui a toute la confiance du duc de Bedford.

Le procès s'ouvre à Rouen le 9 janvier 1431. Le 14 mai, après six mois d'instruction et de débats, Jeanne d'Arc est déclarée idolâtre, invocatrice de démons, schismatique et hérétique. On la somme d'abjurer publiquement ses erreurs : en échange, elle aura la vie sauve. Le 24 mai, épuisée, à bout de résistance, elle accepte le compromis et abjure. Trois jours plus tard cependant, elle se reprend. Un rapide procès la déclare relapse : son bûcher est alors aussitôt dressé.

Dans la matinée du 30, la tête couverte d'une mitre qui la rend méconnaissable, Jeanne est conduite sur la place du marché de Rouen. Huit cents soldats anglais empêchent 10 000 spectateurs d'approcher. Les consignes sont strictes : personne ne doit adresser la parole à la condamnée. À 9 heures, le bourreau met le feu au bûcher. Quelques minutes plus tard, la suppliciée est morte.

Jeanne, de retour, retrouve ses frères ...

Une femme vient d'être brûlée: qu'est-ce qui prouve qu'il s'agit de Jeanne? On commence à raconter que la Pucelle s'est évadée, que l'exécution n'a été qu'un simulacre: la France veut croire en la survie de la jeune fille. Au cours de l'été 1435, une femme vêtue en soldat se présente à Saint-Privé, en Lorraine. Elle cherche Pierre du Lys et l'écuyer Petit-Jean, les deux frères de Jeanne. Ils acceptent de rencontrer la visiteuse et, dit-on, sont saisis de stupeur : celle qui est devant eux est, sans aucun doute possible semble-t-il, leur soeur. La rescapée raconte qu'elle s'est évadée de sa prison rouennaise et s'est cachée ensuite, en adoptant le nom de Claude. Le récit achève d'emporter la conviction des deux hommes ; ils l'acceptent pour Jeanne, et elle demeure avec eux, comme membre de la famille.

La « Pucelle » se marie, a des enfants, et avoue tout !

Cette situation ne dure pas : la jeune femme épouse un seigneur, Robert Des Armoises, en 1436. À aucun moment son mari ne met en doute l'identité de sa femme : pour lui, elle est bien la Pucelle, Jeanne du Lys – titre sous lequel la petite paysanne de Domrémy a été anoblie par Charles VII. Quand Robert agrandit son château de Jaulny, il fait graver les armes de Jeanne à côté des siennes. Cette reconnaissance privée ne suffit pas à l'épousée: dès août 1436, elle envoie des messagers à Orléans, à Blois et à Loches, où séjourne le roi, pour annoncer qu'elle est toujours en vie.

Mais Charles s'abstient de répondre aux messages de Jeanne. La jeune femme se consacre alors à sa vie familiale : elle met au monde deux fils avant de se décider, en 1439, à retourner à Orléans. Là, elle est reconnue et acclamée par le peuple. La municipalité organise des festins en son honneur. Mais le roi ne lui accorde toujours pas d'audience. En 1440, Jeanne se rend à Paris.

Que se produit-il à ce moment-là ? Alors qu'aucun obstacle, aucun démenti n'est venu contredire jusque-là ses assertions, Jeanne Des Armoises confesse brusquement qu'elle n'est pas la Pucelle. Elle raconte alors sa « véritable » histoire devant les magistrats de la capitale. Aventurière, veuve d'un chevalier, elle dit avoir guerroyé un temps dans l'armée pontificale. À son retour en France, l'idée lui serait venue de se

faire passer pour Jeanne. Frappée de remords, elle demande pardon pour son imposture.

Source: Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007.
– 240p

Qui sont donc ces « Pucelles » ?

Jeanne des Armoises ARMOISES ne fut pas la seule postulante au rôle d'une Jeanne rescapée des flammes. Le Moyen Age était très friand de ces réapparitions miraculeuses, qui ne surprenaient guère un peuple vivant au rythme de la « légende dorée » de la Pucelle. L'état civil n'étant pas à l'époque ce que nous connaissons aujourd'hui, il pouvait être relativement aisé de se faire passer pour quelqu'un d'autre.

Ainsi, bien souvent, la ressemblance suffisait à ceux qui avaient approché, de loin, la vraie Jeanne, et l'aplomb des prétendantes faisait le reste. Guidées par le goût de l'aventure, celles-ci étaient aussi mues par l'appât du gain, ce qui permet de comprendre, par exemple, la reconnaissance par la famille : un des frères de Jeanne a, pendant un temps, vécu des exploits de sa soeur en collectant des fonds auprès des municipalités.

Source: Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007.
– 240p

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Une Église cathare est fondée dans le sud de la France	
2.	La vie d'une rigoureuse austérité	
3.	Proclamer la croisade contre l'hérésie	
4.	Massacrer des milliers de personnes	

5.	Conquérir petit à petit tout le Sud-Ouest français en exterminant les hérétiques	
6.	Atteindre son point culminant	
7.	Se réfugier dans des places fortes de la campagne	
8.	Un centre spirituel et une place forte	
9.	Mettre le siège au château	
10.	Repousser tous les assauts	
11.	Préférer subir le martyr que de renoncer à sa foi	
12.	S'évader de la forteresse	
13.	Des générations de chasseurs de trésors	
14.	Fouiller en vain	
15.	Le véritable trésor de Montségur	
16.	Ne pas consister en une fortune matérielle	
17.	Une ressemblance de nom	
18.	pratiquer des rituels sataniques	
19.	à force de volonté	
20.	un cycle de réincarnations	

II. Faites le résumé du texte sur des cathares en s'appuyant sur ses expressions et cette image.



III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?

IV. Quels sont les noms de ces place-fortes et où est-ce qu'ils se trouvent?



a)



b)

V. Comblez des lacunes dans le texte.

Le 23 mai 1430 Jeanne est capturée par Jean de Luxembourg,mercenaireservice du duc de Bourgogne. Luxembourg la vendAnglais, désireuxdiscréditer l'héroïne qui a donné à la France force de se libérer. L'université de Paris, ... mains des occupants, demande qu'elle soit jugée par tribunal de la Sainte Inquisition.cour exceptionnelle est constituée. Sa direction est confiée à l'évêque de Beauvais : Pierre Cauchon, ecclésiastique qui a toute confiance du duc de Bedford.

Le procès s'ouvre à Rouen 9 janvier 1431. Le 14 mai, après six mois d'instruction et de débats, Jeanne d'Arc est déclarée idolâtre, invocatrice démons, schismatique et hérétique. On la somme d'abjurer publiquement ses erreurs : échange, elle aura vie sauve. Le 24 mai, épuisée, à bout résistance, elle accepte compromis et abjure. Trois jours plus tard cependant, elle se reprend. rapide procès la déclare relapse : son bûcher est alors aussitôt dressé.

VI. Commentez cette image.



Quels d'autres rois éminents de cette période vous pouvez nommer?

VII. Auxquels personnages historiques sont liées ses monuments architecturaux en France?



a)



b)



c)

VIII. Qui représente ce monument ? Comment sa personnalité est liée à la guerre de cent ans ?



Expression écrite :

- IX. Faites un court exposé par écrit: Le rôle historique de Guillaume Le Conquérant.

Compréhension orale :

- X. Regardez le documentaire et enrichissez vos connaissances sur l'histoire des Cathares.

<https://www.youtube.com/watch?v=Z68iKgKgvXA>

UNITE 4 LA FRANCE DE LA RENNAISSANCE A L'ABSOLUTISME.



Compréhension écrite:

I. FRANÇOIS I «EMPEREUR EN SON ROYAUME»

En 1519, quatre ans après l'avènement de François Ier, le juriste Claude de Seyssel publie et dédie au roi *La Grand-Monarchie de France*. Il décrit dans ce traité la royauté française du début du XVI^e siècle : une monarchie absolue, mais tempérée par l'action des grands corps, une société hiérarchique, où le talent et la fortune offrent cependant une possibilité d'ascension. L'action du roi s'inscrit dans ce cadre politique et social. Son règne, tout en imprimant une forte marque à l'exercice du pouvoir royal, doit tenir compte des réalités françaises.

L'IMAGE DU ROI

Ce pouvoir absolu a besoin d'images fortes pour se faire accepter. François I^{er} recourt avec talent aux symboles : le dauphin généreux et vigoureux, la salamandre aux attributs magiques et, plus tard, le robuste éléphant. Le roi se fait représenter dans des portraits devenus célèbres : vers 1526 en buste, probablement par Jean Clouet; dans les années 1530, par deux fois, à cheval, par le même peintre ou par son fils François. Ces représentations s'inscrivent dans la vogue européenne du portrait de cour, inspirée par un modèle fameux du XV^e siècle, le *Charles VII* de Jean Fouquet. On pense aux œuvres de Raphaël et du Titien, connues de François et de ses portraitistes : figures de *condottiere* ou de notables, sanglées dans leurs habits de pourpre, de velours et d'hermine, l'épée au côté et la barbe finement taillée. Homme de séduction, habile cavalier, brave chevalier, c'est l'image que François livre de lui-même à ses sujets, y compris dans ses années de maturité et de vieillesse.

LA COUR DE FRANCE

Dès 1515, François I^{er} s'est attaché à l'organisation de sa cour et de ses résidences. De 1518 à 1522, la fin du tour de France et la paix extérieure lui permettent d'engager une politique ambitieuse. La Cour est une grande famille, qui rassemble les parents et compagnons du roi dans une intimité de bon aloi. C'est aussi un outil de gouvernement et une micro-société où s'affrontent violemment les intérêts divergents des groupes de pression. Ne l'appelle-t-on pas, d'ailleurs, « la compagnie » ?

LE DÉCOR DE LA COUR

La Cour loge dans les châteaux royaux. Y avoir sa chambre, même sous les combles, est un honneur qui n'est pas donné à tout le monde. C'est le roi qui en décide expressément et la décision est confirmée par écrit à l'heureux titulaire. Le roi fréquente d'abord le Val de Loire - il se rapprochera de Paris après 1526. De 1515 à 1518, en dehors des voyages dans les provinces françaises, François I^{er} demeure à Amboise, cadre de fêtes sublimes. Il y poursuit la politique de travaux entreprise par ses prédécesseurs. Tout un étage est ajouté à l'aile Louis XII, et la façade s'orne d'un gracieux décor de pilastres.

Dès 1515, François fait également reconstruire une aile entière du château de Blois. Au-dessus des jardins, une équipe française élève une façade de loggias, rythmée par des pilastres, qui s'inspire sans doute de l'œuvre de Bramante au Vatican ou du palais ducal d'Urbino. Mais le chef-d'œuvre est l'escalier monumental de la cour intérieure. Décoré de fleurs et de fruits, il est d'inspiration florentine, mais d'exécution française. Très tôt se fait sentir chez le jeune souverain le besoin de donner corps à son image par une construction qui serait totalement sienne. Le site choisi est celui de Chambord, une plaine couverte d'une forêt giboyeuse. On attribue à Léonard de Vinci la paternité spirituelle du nouveau château, dont les premiers plans sont dessinés par l'architecte italien Dominique de Cortone. Commencé l'année même de la mort de Léonard, en 1519, Chambord ne sera achevé qu'en 1540, et constituera le morceau de bravoure du règne.

LES PROCHES DU ROI

François est en premier lieu le chef d'un clan. Avec lui ont accédé au pouvoir ses amis de jeunesse, sa mère, les proches de sa mère et sa sœur. Bien que les frères de sa première maîtresse, François de Châteaubriant, aient reçu de hauts commandements militaires, le roi a toujours eu la sagesse de séparer ses amours des affaires de l'Etat. Il ne fait siéger au Conseil aucune de ses maîtresses. Madame Louise en serait

d'ailleurs offusquée, elle qui tolère de mauvais gré les écarts de conduite de son galant fils et qui protège sa belle-fille. Claude, la bonne reine, a en effet la réputation d'être vertueuse et aimable, mais sa mélancolie n'est pas du goût de son royal époux. On la respecte pour avoir donné cinq enfants au roi, dès le début de son mariage. François lui préfère cependant la compagnie de ses maîtresses, Françoise de Châteaubriant, puis Anne de Pisseleu, les « myes du roi ». On craint et on admire Louise de Savoie, pour son influence auprès de François. Quant à la généreuse Marguerite d'Alençon, sœur du roi, protectrice des artistes et poètes, elle sait se faire aimer de tous.

La Cour est aussi un outil de gouvernement. C'est là que se tient le Conseil du roi, assemblée des grands conseillers du monarque. Y siègent les princes du sang, les ducs et pairs, les administrateurs des provinces, des représentants de la noblesse et du clergé. On y entre par la volonté du roi. A la Cour se trouve aussi le Grand Conseil, corps juridique chargé des affaires impliquant des fonctionnaires royaux et des litiges entre les divers parlements. C'est d'ailleurs de ce corps que sont issus les parlementaires.

LES COURTISANS

La noblesse se rassemble à la Cour, où elle tient un rôle de représentation, dans l'espoir d'avancer dans la faveur royale. Elle se met ainsi dans la dépendance du monarque. La plupart des nobles ne peuvent y assurer une présence permanente, soit pour des raisons financières, soit parce qu'ils sont accaparés par la construction de leurs châteaux et par leurs charges militaires. Du moins s'efforcent-ils d'y faire des séjours réguliers, car il faut y être vu. Les courtisans sont d'ailleurs la « vitrine » du roi. Les « très humbles serviteurs » qu'ils prétendent être reviennent dans leurs provinces tout auréolés du prestige de leur séjour à la Cour.

Le roi fait régner une ambiance agréable, parlant à tous, donnant des fêtes, des tournois et des lectures de poésie où il s'efforce de versifier avec galanterie. « On ne pense ici qu'à la chasse, aux banquets, aux dames, à changer de logis », écrit en 1539 un diplomate florentin. A l'étiquette se mêle encore un esprit de bonhomie car les châteaux de François ne sont pas le Versailles de Louis XIV. Le roi est très accessible. A son lever assistent les princes, les grands seigneurs et des gentils-hommes, auxquels le roi s'adresse volontiers en personne. Messe, promenades, jeux de lance ou d'épée, parties de chasse, rythment la journée du monarque entre les séances de travail et sont autant d'occasions de se rapprocher des membres de la Cour. On va, on vient, on passe et repasse, cherchant à connaître les dernières nouvelles. De nouvelles amitiés et des intrigues s'y nouent. Qui ne désirerait une pension ? Qui ne rêve d'une charge de valet de chambre qui permet d'approcher le roi, voire d'une admission parmi les dames d'honneur des

princesses de sang ? Or, ces faveurs s'obtiennent si l'on connaît un proche du souverain.

LES INTRIGUES DE COUR

Les groupes de pression que constituent la clientèle des princes et des grands officiers forment un réseau serré. Que le protecteur tombe en disgrâce et, vite, il faut se remettre en quête d'un nouveau patron. Rabelais a décrit ce système de petites obligations, qui revêt un caractère alimentaire indéniable pour les poètes de cour et les intellectuels qui ne sont pas issus de la noblesse. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, à la Cour, chacun a besoin d'un protecteur, y compris les abbés, évêques et officiers.

Un instant de faiblesse du roi, une absence du royaume, et c'est la guerre des clans. Celle, par exemple, qui oppose le connétable de Bourbon, cousin du roi, au bâtard de Savoie, oncle de François I^{er}. Chacun, dans la famille royale, parmi les grands officiers et les ministres, a ses protégés. Depuis la mort en 1519 d'Artus Gouffier, seigneur de Boisy, ancien gouverneur du roi et grand maître de la Maison du roi, son frère Guillaume de Bonnivet est la nouvelle étoile montante. Il a reçu de François dons et charges prestigieuses, notamment celle d'amiral de France en 1517, ce qui lui attire une importante « clientèle ». Le chancelier Duprat, le secrétaire Robertet ont aussi leurs protégés. Après la disparition de Bonnivet en 1525, Anne de Montmorency et Philippe Chabot de Brion autres compagnons d'enfance du roi, voient leur influence croître.

LA MAISON DU ROI

C'est la Maison du roi qui a pour mission d'organiser la vie quotidienne du souverain et de ceux qui l'entourent. A sa tête, le grand maître de France : Artus Gouffier de Boisy, auquel succèdent en 1519 l'oncle de François, René de Savoie et, en 1526, Montmorency. Sa mission est d'importance, car la cour de François I^{er} est plus nombreuse que celle de ses prédécesseurs : elle peut compter, en des occasions exceptionnelles, jusqu'à dix mille personnes. Parmi le personnel nombreux, réparti en plusieurs départements, on distingue trois fonctions principales. La Chapelle satisfait les besoins spirituels de la Cour. La Chambre, dirigée par le grand chambrier, assure le lever, le coucher, la toilette du roi, et veille à l'ameublement. L'Hôtel prend soin de la table royale. A côté de cette organisation, des structures militaires assurent la sécurité du souverain : la garde écossaise, les trois cents archers de la garde et les deux cents gentilshommes de l'Hôtel.

L'entrée dans la Maison du roi est l'ambition des courtisans venus de province, car toutes ces charges reviennent à des membres de la

noblesse, d'extraction plus ou moins illustre, suivant l'importance de leur fonction et la proximité du roi.

LE RITUEL DE COUR

La Cour fonctionne selon un rituel strict, organisé autour des temps forts de la journée royale : les repas et la chasse. Entre ces repères, place à la musique et aux poèmes chantés, aux bals (parfois plusieurs dans la même semaine), aux conseils informels, aux visites d'ambassadeurs. Les officiers de la Maison du roi assurent le service quotidien du monarque et de la Cour : grand aumônier, grand panetier, échanton, fauconnier, écuyer, veneur. L'art de la table se développe. La cour de Bourgogne, au XV^e siècle, a répandu l'idée que le repas du prince est aussi sacré que la Cène. François mange en public, seul, mais il peut convier à sa table des proches ou des visiteurs de marque. Chacun y a sa place. Celle du roi est située sur un petit côté de la table, surélevée et marquée par des coussins et des tapis. Chaque officier de bouche est à la tête d'une cinquantaine d'officiers subalternes. Les panetiers et échantons ont la responsabilité des nappes et serviettes et servent le pain et le vin. Ils sont suivis par les écuyers tranchants, pour la viande, servie en abondance, et par les fruitiers. Le sommelier fait l'essai de la nourriture, pour vérifier qu'il ne s'y trouve aucune substance nocive.

Source: Le Clech S. François I Le roi chevalier. P: Tallandier, 1999. – 160p.

II. « Etat – c'est moi ! »

Le règne de Louis XIV est considéré, comme l'apogée de la monarchie absolue en France et l'aboutissement d'une évolution qui commence à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance et qui confère au souverain un pouvoir théoriquement incontestable, parfait et sans limite (sens étymologique). Si aujourd'hui le terme d'absolutisme est associé à l'idée de dictature et de tyrannie, il avait au contraire un sens largement positif aux yeux des sujets de Louis XIV.

Les fondements de cette doctrine viennent de la nationalisation de maximes issues du droit romain et du droit canon, qui font du monarque le seul représentant légitime du royaume, le garant de l'intérêt général et le seul capable de dire et de faire la loi. Une grande partie de sa légitimité vient également du caractère divin de son pouvoir, le roi de France devenant par le sacre, qui lui confère le pouvoir de guérir les écrouelles, une sorte de représentant de Dieu sur terre.

Les lois fondamentales du royaume

Les pouvoirs et droits du roi, théoriquement sans limite, sont cependant assez bien définis et encadrés par une sorte de constitution non écrite, les lois fondamentales du royaume. Ainsi, si le roi possède une vingtaine de droits régaliens comme celui de déclarer la guerre, de battre monnaie, d'accorder des privilèges, de retenir exceptionnellement la justice (droit de grâce, système des lettres de cachet), de convoquer des assemblées, d'assujettir à des impositions, etc., il doit en revanche respecter certains principes immuables. Parmi eux, on trouve l'idée que le roi ne dispose point à sa guise de la couronne et du domaine royal, dont il n'est que le simple usufruitier. Cela suppose également qu'il ne peut pas fixer lui-même sa succession, le respect de la fameuse loi salique primant sur sa volonté. Louis XIV cherche à contrevenir à cette règle, en permettant l'accession au trône de ses fils légitimés, mais le Parlement de Paris casse son testament en 1715. Le roi doit également obéir aux commandements de Dieu et se montrer bon chrétien. Il doit enfin respecter certains principes de droit naturel concernant l'exercice de la justice et le respect des personnes et de leurs biens.

La centralisation, nouveau mot d'ordre

En pratique, la monarchie absolue s'impose de plus en plus grâce à une bureaucratie plus centralisée, à une fiscalité plus efficace, à une armée forte et disciplinée et par des stratégies de contrôle des élites et du peuple. Il est également fondamental pour le pouvoir royal de se mettre en scène, lors de cérémonies et de rituels publics qui rappellent le rôle central du monarque. Mais là encore, celui-ci se heurte à des limites et à des contre-pouvoirs, notamment les ordres et corporations qui défendent leurs privilèges et leurs droits particuliers. Il doit enfin tenir compte de l'opinion publique.

La monarchie absolue apparaît donc plus comme une monarchie tempérée, qui cherche à étendre son pouvoir administratif. Si elle a atteint une certaine perfection sous Louis XIV, celui-ci la rendra cependant en grande partie incapable de se réformer, ce qui peut expliquer sa chute au moment de la Révolution.

Une noblesse sous haute surveillance

Sous Louis XIV, la Cour retrouve et dépasse l'éclat qu'elle a eu au temps des Valois, pour atteindre une sorte de perfection, qu'envie alors une grande partie de l'Europe. La mécanique de la Cour de Versailles est complexe, avec une étiquette minutieuse, qui met en scène le spectacle permanent de la vie du roi, qui se veut accessible à ses sujets. En effet, les journées sont rythmées par les apparitions publiques de Louis XIV : lever, messe, repas, jeux et fêtes, coucher... Les règles de préséance sont taillées et rentrent dans des détails inouïs, grâce à toute une série de

petits privilèges auxquels sont très attachés les courtisans. Ainsi en va-t-il du droit de se découvrir la tête, d'entrer en premier dans une salle, de s'asseoir sur un siège, un tabouret ou de rester debout, d'avoir le droit de tenir le chandelier au lever du roi... Celui-ci a su jouer admirablement de ces marques d'attention et de prestige, tout comme des invitations au château de Marly, où seuls peuvent venir ceux qui ont été choisis personnellement par le roi. Toutes ces règles, que Louis XIV peut seul modifier, ont permis de discipliner et de policer une société dont les mœurs n'ont pas toujours été recommandables.

Une étiquette stricte

Si ce système est contraignant pour le roi et ses courtisans, il est pourtant accepté de tous, car chacun y trouve des avantages. Les courtisans peuvent mieux se situer dans la hiérarchie sociale, en connaissant précisément leurs droits et devoirs, dans une société d'ordre, où chacun jalouse son voisin et est en permanence attentif aux moindres entorses aux règles. L'étiquette devient alors un moyen indispensable pour réguler et pacifier les conflits, que seul l'arbitrage du roi peut trancher. Celui-ci en joue pour tenir sa noblesse dans le respect et l'obéissance, et ainsi écarter le spectre traumatisant de la Fronde. En amenant les Grands à se préoccuper avant tout des règles d'étiquette, Louis XIV réussit à les détourner des grands enjeux de l'Etat et du désir de se révolter.

Versailles, prison dorée

Désormais, chacun est persuadé qu'on ne peut se dispenser de paraître à la Cour pour obtenir les faveurs du prince. Vivre loin du roi-soleil équivaut à vivre dans l'ombre et dans l'oubli. Aussi, toutes les grandes familles cherchent-elles à se faire remarquer et à plaire, pour obtenir postes, commandements ou récompenses. Ainsi, Louis XIV redonne le sens du service à la noblesse, qui se tourne notamment largement vers le métier des armes. Certes les récompenses ont également un coût financier important, car le roi ne ménage pas les pensions et les privilèges, mais ce système lui permet d'attirer et de réunir autour de lui les élites du royaume, qu'il peut alors surveiller à sa guise. C'est le prix à payer pour rétablir la paix intérieure et il est finalement bien plus modeste que l'opposition frontale pratiquée par Louis XIII et Richelieu.

Il ne faut cependant pas imaginer que les courtisans ont été les dupes de cette politique de domestication. Si les révoltes des Grands ont bien disparu, c'est aussi parce que ces derniers ont compris qu'il est bien plus avantageux pour eux de jouer le jeu et de se soumettre. Louis XIV n'a pas cherché à mater la haute noblesse, mais à la rallier et à la renforcer, car il ne peut se passer de ses services.

Source: Louis XIV Le règne éblouissant. P: Atlas, - 96p.

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Une monarchie absolue	
2.	L'exercice du pouvoir royal, d	
3.	La salamandre aux attributs magiques	
4.	François I ^{er} s'est attaché à l'organisation de sa cour et de ses résidences.	
5.	Engager une politique ambitieuse	
6.	Le cadre de fêtes sublimes.	
7.	Poursuivre la politique de travaux entreprise par ses prédécesseurs	
8.	Le chef-d'œuvre est l'escalier monumental de la cour intérieure	
9.	La Cour est aussi un outil de gouvernement.	
10.	Y faire des séjours réguliers	
11.	Donner des fêtes, des tournois et des lectures de poésie	
12.	De nouvelles amitiés et des intrigues s'y nouent.	
13.	Les groupes de pression	
14.	Former un réseau serré	

15.	Tomber en disgrâce	
16.	La guerre des clans.	
17.	La vie quotidienne du souverain	
18.	Assurer la sécurité du souverain	
19.	La Cour fonctionne selon un rituel strict	
20.	Chacun y a sa place	

II. **Expression orale** : faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?

IV. **Expression écrite** : faites l'analyse comparative de la cour de François I avec celle de Louis XIV.

V. **Expression orale** : Quel événement vous voyez sur l'image ? Situez-le dans l'espace et dans le temps.



VI. Nommez les châteaux et racontez leur histoire :

a)





b)



c)



d)

VII. Pourquoi le tableau *Joconde* de Léonard da Vinci se trouve en France?

VIII. Comblez des lacunes:

Désormais, chacun est persuadé qu'on ne peut se dispenser paraître à Cour pour obtenir les faveurs du prince. Vivre loin roi-soleil équivaut vivre dans l'ombre et dans l'oubli. Aussi, toutes les grandes familles cherchent-elles se faire remarquer et plaire, pour obtenir postes, commandements ou récompenses. Ainsi, Louis XIV redonne sens du service à la noblesse, qui se tourne notamment largement vers le métier armes. Certes les récompenses ont également coût financier important, car roi ne ménage pas pensions et privilèges, mais ce système lui permet d'attirer et réunir autour de lui les élites royaume, qu'il peut alors surveiller à sa guise. C'est prix à payer pour rétablir paix intérieure et il est finalement bien plus modeste que l'opposition frontale pratiquée Louis XIII et Richelieu.

IX. Pourquoi Luis XIV a été appelé le Roi Soleil?



X. Associez les noms des rois et les expressions:

- | | |
|------------------------------|--------------|
| a) "Après moi - le déluge !" | 1) Louis XIV |
| b) Le Vert Galant | 2) Henri IV |
| c) "L'Etat c'est moi !" | 3) Louis XV |
| d) La poule au pot | |
| e) "Paris vaut la Messe" | |

Compréhension orale:

XI. Regardez le documentaires *La vie des Français sous Luis XIV*

<https://www.youtube.com/watch?v=UBS9SXGOXsw>

Quelles particularités avez-vous notées? Quelle était la France à cette époque: la société, l'économie, les villes?

UNITE 5 LA FRANCE AU XVIII^e SIECLE. LA GRANDE REVOLUTION FRANCAISE.



La compréhension écrite:

I. Petite histoire de la prison de la Bastille

Depuis que les Parisiens ont pris d'assaut ses geôles le 14 juillet 1789, la prison de la Bastille est irrévocablement liée à l'Histoire de France et de Paris. Mais pourquoi cette prison a-t-elle été prise pour cible par les révolutionnaires ? Quelle est son histoire ? On revient pour vous sur les grands faits qui ont eu lieu au sein de cette ancienne prison parisienne.

C'est sous le règne de Charles V, entre 1370 et 1383, que le prévôt de Paris Hugues Aubriot décide de faire construire la **Bastille Saint-Antoine**. Si l'on pense aujourd'hui à l'édifice en tant que prison, cette bastide érigée comme porte de l'enceinte de Charles V n'a pas toujours eu ce rôle : elle a été tour à tour forteresse, arsenal, prison sous Louis XI, entrepôt d'armes et lieu de réception sous François 1er. C'est le cardinal de Richelieu qui, sous le règne de Louis XIII, transforme définitivement la Bastille en **prison d'État**.

À côté de ces prisonniers de haut rang, la prison de la Bastille accueille, dès la fin du XVII^e siècle, des prisonniers communs. Vraiment moins bien lotis, ils sont surnommés les **“pailleux”** parce qu'ils dorment sur une pailleasse changée une fois par mois. Ces

prisonniers issus du peuple n'ont pas d'argent et vivent de la charité et du "**pain du roi**".

Pour bien comprendre ce que la Bastille représente pour les Parisiens à l'été 1789, il faut se mettre à leur place. Imaginez-vous une forteresse de 66 mètres de long, 34 mètres de large et 24 mètres de hauteur, entourée d'une immense douve de 25 mètres de large dominant tout le quartier par son aspect imposant et lugubre.

Imaginez que cet édifice, surplombant l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale, incarne plus qu'aucun autre le **caractère arbitraire du pouvoir royal** : c'est notamment ici que sont envoyés les prisonniers arrêtés par lettres de cachet, ces lettres signées du Roi qui permettent d'emprisonner quelqu'un sans procès. Et puis **les cachots**, la torture, le traitement infligé aux prisonniers les plus pauvres... Tout cela hante les esprits.

Lentement, mais sûrement, la Bastille devient le symbole de cette **monarchie absolue** qui a échoué à réformer la justice et la fiscalité du royaume. La haine du peuple à son égard grandit d'année en année pour atteindre son point d'orgue aux prémices de la Révolution française.

De mai à début juillet 1789, la Révolution commence sous un aspect **politique et juridique** : les députés du Tiers État s'opposent au roi. Le 17 juin, les députés des états généraux se proclament Assemblée nationale constituante.

Mais c'est le 12 juillet, quand Paris apprend que le contrôleur général des finances **Necker** a été renvoyé par le roi, que tout s'accélère : les échauffourées commencent... Dans l'après-midi, le journaliste **Camille Desmoulins** exhorte les Parisiens à préparer leur défense. Il faut s'armer, direction [les Invalides](#). Les jours suivants, les émeutiers s'emparent de plusieurs canons et de **35 000 fusils** entreposés aux Invalides. Ils ne leur manquent plus que la poudre et les balles. Une rumeur enfle alors... il y en aurait à la Bastille !

Au matin du 14 juillet, une délégation de l'Assemblée des électeurs de Paris se rend alors à la prison pour demander le **retrait des canons** placés sur les tours et la distribution de la poudre et des balles. La délégation est cordialement reçue par le gouverneur de la prison, le marquis de Launay, qui leur promet de ne pas tirer le premier et les invite même à déjeuner. Seul problème, le gouverneur **n'accède pas à leur requête**.

Au cours de la journée, plusieurs **assauts** seront donnés des deux côtés et quatre délégations seront invitées à discuter avec le

gouverneur avant que les **négociations** ne soient définitivement rompues. La véritable attaque de la Bastille commence à 15h30. Ayant obtenu la promesse qu'aucune exécution n'aurait lieu en cas de reddition, la **garnison de défense** de l'édifice rend les armes à 17 heures. Les émeutiers investissent la forteresse, prennent les balles et la poudre et libèrent les **sept prisonniers présents**.

La garnison est arrêtée et emmenée à l'**Hôtel de Ville** pour être jugée. Arrivé en place de Grève, le gouverneur de Launay est lynché, poignardé à coup de baïonnette et **décapité** par un jeune garçon boucher. Sa tête sera aussitôt fichée sur une pique et promenée dans les rues de la capitale. Dès le lendemain, la **Bastille est démolie**. L'ironie de l'histoire veut que ce soit Louis XVI qui supprima la torture en 1780 et 1788, ainsi que les lettres de cachet le **26 juin... 1789**.

Source: <https://www.pariszigzag.fr/insolite/histoire-insolite-paris/histoire-prison-bastille>

II. L'énigme du masque de fer.

Le masque de fer est l'un des prisonniers les plus célèbres de l'histoire, dont la légende sera lancée par Voltaire dans son Siècle de Louis XIV. Les faits avérés sont pourtant peu nombreux. Le registre d'écrou de la Bastille mentionne, à la date du 19 septembre 1703, le décès d'un « prisonnier inconnu toujours masqué d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars, gouverneur, avait amené avec lui, en venant des îles Sainte-Marguerite, qu'il gardait depuis longtemps ». Le prisonnier est enterré à la paroisse Saint-Paul sous le nom de Marchioly. Dès le lendemain, on brûle ses effets et on gratte les murs de sa cellule, afin que personne ne puisse trouver une trace permettant de l'identifier.

Il apparaît que le prisonnier inconnu, confié à la garde de M. de Saint-Mars, a suivi celui-ci dans les différentes forteresses auxquelles il a été affecté. Le prisonnier, à ce que rapportent ses contemporains, a été traité avec les plus grands égards. Une lettre de Louvois au gouverneur lui recommandait de prendre garde à ce que personne d'autre ne puisse communiquer avec lui.

Un frère jumeau ?

Plusieurs hypothèses sont émises quant à son identité. La plus célèbre, la plus romanesque aussi (c'est celle proposée par Voltaire), laisse entendre que le prisonnier aurait été le frère jumeau de Louis

XIV, ou éventuellement son demi-frère né des amours d'Anne d'Autriche avec le duc de Buckingham. Louis XIV l'aurait fait emprisonner à vie par peur qu'il n'essaye de lui ravir le trône. Aucune preuve tangible ne vient cependant étayer cette hypothèse.

Une autre version donne au prisonnier masqué les traits du comte Matthioli, secrétaire d'Etat du duc de Mantoue. Agent double, Matthioli avait convaincu le duc de vendre à la France la place forte italienne de Casai, puis avait fait échouer l'affaire, ridiculisant ainsi Louis XIV Il avait alors été enlevé par Louvois, qui l'avait enfermé à Pignerol en 1679. Cet enlèvement étant contraire aux usages diplomatiques, l'identité du prisonnier devait rester secrète. Cette thèse peut cependant être démentie par plusieurs éléments : le secret fut révélé au duc de Mantoue en 1682 ; les dates des différents transferts et la date de décès de Matthioli, en 1694 à l'île Sainte-Marguerite, ne correspondent pas à celles du masque de fer...

Un simple valet ?

D'autres hypothèses, souvent farfelues, ont été avancées, identifiant tour à tour le prisonnier à d'Artagnan, à Fouquet (lui aussi emprisonné à Pignerol), au duc de Beaufort (qui ne serait pas mort au siège de Candie en 1669..),etc. A ce jour, la thèse la plus plausible fait d'un certain Eustache Danger le véritable masque de fer. Né en 1643, Danger, simple valet, aurait été masqué par Saint-Mars pour se donner de l'importance et faire croire qu'il s'occupait d'un prisonnier de marque. Mais on sait peu de choses sur sa véritable histoire, si ce n'est qu'il fût arrêté en 1679 par Louvois et donné comme valet à Fouquet, à Pignerol. Les causes mêmes de son arrestation demeurent obscures : il semble qu'il ait été un valet de la princesse Henriette d'Angleterre, et qu'il aurait joué les espions au service de la France pour faciliter un rapprochement avec l'Angleterre en 1669. Il aurait été emprisonné car il aurait appris que le roi Charles II souhaitait se convertir au catholicisme, alors que l'Angleterre était protestante. Mais faute de preuves décisives, le mystère reste entier...

Source: . Luis XIV Le règne éblouissant. P: Atlas, - 96p.

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Prendre d'assaut	
----	------------------	--

2.	Une ancienne prison parisienne	
3.	Un entrepôt d'armes et lieu de réception	
4.	Surplomber l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale,	
5.	Le traitement infligé aux prisonniers les plus pauvres	
6.	Devenir le symbole de cette monarchie absolue	
7.	Échouer à réformer la justice et la fiscalité du royaume	
8.	Se proclamer Assemblée nationale constituante	
9.	Être reçue par le gouverneur de la prison	
10.	Être invité à discuter avec le gouverneur	
11.	Rendre les armes	
12.	La garnison est arrêtée et emmenée à l'Hôtel de Ville	
13.	La Bastille est démolie	
14.	L'un des prisonniers les plus célèbres de l'histoire	
15.	La légende est lancée par Voltaire	
16.	Ne pas permettre de l'identifier	
17.	Plusieurs hypothèses sont émises	

18.	Faire emprisonner à vie	
19.	Contraire aux usages diplomatiques	
20.	Le secret fut révélé	

II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française ?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?
7. Quelles sont les causes principales de la Révolution ?
8. Nommez les trois étapes de la Grande Révolution Française.

IV. Expression orale:

Comment vous pouvez commenter cet image ?



V. Comblez les lacunes, insérez des articles et des prépositions:

Le masque de fer est des prisonniers plus célèbres l'histoire, dont légende sera lancée par Voltaire dans son Siècle de Louis XIV Les faits avérés sont pourtant peu nombreux. registre d'écrou de la Bastille mentionne, la date du 19 septembre 1703, décès d'un « prisonnier inconnu toujours masqué masque de velours noir, que M. de Saint-Mars, gouverneur, avait amené lui, en venant des îles Sainte-Marguerite, qu'il gardait depuis longtemps ». Le prisonnier est enterré à la paroisse Saint-Paul sous nom de Marchioly. Dès le lendemain, on brûle ses effets et on gratte murs de sa cellule, afin que personne ne puisse trouver une trace permettant l'identifier.

Il apparaît que le prisonnier inconnu, confié la garde de M. de Saint-Mars, a suivi celui-ci les différentes forteresses auxquelles il a été affecté. Le prisonnier, à ce que rapportent ses contemporains, a été traité les plus grands égards. lettre de Louvois gouverneur lui-même commandait de prendre garde ce que personne d'autre ne puisse communiquer avec lui.

VI. Quel étape de la Révolution symbolise cette image?



VII. Parlez des symboles de la Révolution.



VIII. **Expression écrite:** faite le résumé par écrit sur les causes et les conséquences de la Révolution.

IX. **Compréhension orale:**

Regardez le documentaire:

<https://www.youtube.com/watch?v=FKnSmFTB4Cg>

De quel événement de la Révolution s'agit-il dans ce film ?

UNITE 6 LA FRANCE DE NAPOLEON BONPART A LA PROCLAMATION DE LA DEUXIEME REPUBLIQUE.



La compréhension écrite

I. Napoléon et Joséphine: un couple ordinaire.

Le couple mythique formé par Napoléon et Joséphine éveille aujourd'hui encore la curiosité tant ces deux caractères semblent opposés en tous points. Ce couple qui mêla d'abord le feu et la glace n'eut pourtant d'inconcevable que d'être étrangement ordinaire... à nos yeux contemporains. Histoire d'un couple moderne avant l'heure.

Un couple que tout oppose

Joséphine de Beauharnais (1763 – 1814) rencontra pour la première fois Napoléon (1769 – 1821) en 1795. Elle régnait alors sur le Directoire aux côtés d'autres femmes jeunes et élégantes – telle que la piquante Madame Tallien – dont elle se distinguait en étant de loin leur aînée. Joséphine était âgée de 32 ans, veuve et mère de deux enfants. Sa

noblesse était, au mieux, insignifiante, et ses dettes jouissaient d'un bien plus grand prestige que son nom. Auprès de Napoléon, elle se prétendit riche et il succomba un temps aux charmes de cette aristocratie déliquescence ; pas assez cependant pour ne pas faire vérifier le réel état des finances de sa dulcinée. Mais qu'importe, ce jeune homme à qui Paul Barras (1755 – 1829) promettait un grand avenir, devait bien reconnaître que le mariage lui serait financièrement plus favorable qu'à elle : le 8 mars 1796, le contrat de mariage établit en effet que Joséphine apportait au ménage sa rente annuelle de 25000 francs tandis que le Corse ne constituait pour le moment qu'une maigre pension de 1500 francs en cas de veuvage...

Napoléon fut amoureux fou de sa Joséphine, il ne supporta d'ailleurs plus l'idée d'épouser une autre femme qu'elle. Cet état d'esprit ne fut malheureusement pas partagé par l'élégante. Son cœur ne chavira pas pour cet homme qui n'était ni de son genre ni de son esprit. Ce qui la décida fut précisément ce qui, dès le début, les sépara : pour elle, le mariage était – comme sous l'Ancien Régime – une affaire de convenances et d'intérêts mêlés, mais en aucun cas une affaire de sentiments ! Napoléon, quant à lui, n'avait que faire de cette séparation d'apparences et aspirait à un mariage reposant sur un amour partagé, une idée bien moderne dans cette haute société où prévalait toujours les codes d'une aristocratie à peine ensommeillée. Lorsque Joséphine consentit enfin à ce mariage, ce fut avant tout dans le but de préserver son existence mondaine et la sécurité de ses enfants. Ce glorieux général lui apportait contenance et sécurité à une époque où la Terreur hantait encore tous les esprits. Elle pensait par ce mariage conserver les frivolités et les mondanités, les galanteries passagères et s'assurer la sécurité du foyer. Lui, s'imaginait mari comblé et aimé d'une épouse qui prendrait soin d'entretenir un foyer respectable et heureux. Deux mondes s'opposaient sans que l'un ne le devine chez l'autre.

Leur correspondance respective est en ce cas éloquente. Lorsque Napoléon s'émeut « Je me réveille plein de toi », Joséphine se plaint à l'une de ses amies « Je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplaît et que les dévots trouvent plus fâcheux que tout ». Sûrement, l'expérience de Joséphine sur le terrain de la galanterie ne laissa rien voir de cette tiédeur à son mari. Pourtant, une fois celui-ci partit en Italie, l'indifférence non dissimulée de Madame Bonaparte face aux suppliques du général marqua les esprits parisiens. Les lettres d'Italie ne tarissaient jamais et arrivaient presque chaque jour tandis que les réponses étaient rares et capricieuses. Éploré, esseulé, à peine consolé par ses victoires, comment ne pas sentir toute la douleur et le désespoir du général lorsque, impatient de retrouver (enfin !) sa Joséphine à Milan, il trouva le palais vide, la belle s'étant éclipsée pour profiter des plaisirs de la société

génoise. Dans une lettre déchirante, on lit la résignation du général amoureux :

J'arrive à Milan, je me précipite dans ton appartement, j'ai tout quitté pour te voir, te presser dans mes bras ; ... tu n'y étais pas: tu cours les villes avec des fêtes ; tu t'éloignes de moi lorsque j'arrive, tu ne te soucies plus de ton cher Napoléon. Un caprice te l'a fait aimer, l'inconstance te le rend indifférent.

Accoutumé aux dangers, je sais le remède aux ennuis et aux maux de la vie. Le malheur que j'éprouve est incalculable ; j'avais le droit de n'y pas compter.

Je serai ici jusqu'au 9 dans la journée. Ne te dérange pas ; cours les plaisirs; le bonheur est fait pour toi. Le monde entier est trop heureux s'il peut te plaire, et ton mari seul est bien, bien malheureux.

L'image du conquérant intransigeant et stratège que l'Europe découvrait alors est ici bien lointaine...

Le fossé se creusa entre les deux époux malgré la persévérance d'un Napoléon qui souffrait à reconnaître qu'il n'était pas aimé de sa femme. Au retour de la campagne d'Égypte, la menace du divorce plana sur le jeune couple et Joséphine mesura avec horreur les dégâts qu'elle avait commis. Si la situation n'avait rien de commun en ce jeune XIXe siècle, qu'a-t-elle d'originale à nos yeux contemporains ?

L'entente bourgeoise

Par un ironique retournement de situation dont la vie a le secret, c'est Joséphine qui craindra désormais que Bonaparte ne la quitte. Ce dernier, ayant perdu toutes illusions concernant les sentiments de son épouse à son égard, se détacha peu à peu d'elle sans pour autant jamais lui retirer l'affection – toujours grande – qu'il eut pour elle. S'il ne pouvait exiger un amour réciproque, il entendait néanmoins maintenir la tranquillité et la respectabilité de sa maison. Des exigences on ne peut plus bourgeoises pour un homme bientôt élevé à la dignité impériale. L'entourage du couple témoigna avec étonnement de cette vie de famille bien éloignée des mœurs royales de ses prédécesseurs et auxquelles on était depuis toujours habitué : « L'Empereur était en effet un des meilleurs maris que j'ai jamais connu » témoigne Mademoiselle Avrillion (1774 – 1853), première femme de chambre de l'impératrice. Elle poursuit « lorsque l'impératrice était incommodée, il passait auprès d'elle tout le temps qu'il lui était possible de dérober aux affaires [...] Il avait pour elle une tendre amitié ». Le témoignage de Louis Constant (1778 – 1845), premier valet de chambre de l'Empereur, n'est pas moins inattendu

« Combien fut touchant l'accord de ce ménage impérial ! Plein d'attention, d'égards, d'abandon pour Joséphine, l'Empereur se plaisait à l'embrasser au cou, à la figure, en lui donnant des tapes et l'appelant « ma grosse bête ». Et la « grosse bête » d'impératrice aimait à faire la lecture le soir à son empereur de mari !

Si la question de l'héritier était épineuse, celle des enfants de Joséphine ne l'était pas et, comme dans une famille recomposée aujourd'hui, Napoléon Ier choyait tendrement les enfants de sa femme. Hortense et Eugène furent sans cesse au centre de ses préoccupations et Bonaparte ne renia pas ce surnom d'oncle « Bibiche » dont l'affubla le fils d'Hortense. Ces enfants auraient-ils pu connaître meilleur beau-père ?

Comme dans tous les ménages modernes, les disputes étaient pourtant inévitables. Et si Napoléon Bonaparte imposait sa volonté à l'Europe il y parvenait difficilement dans son propre foyer ! Joséphine dépensait sans compter, et lorsque son mari comblait enfin ses dettes elle avait déjà eut tout le loisir d'en creuser de nouvelles. Lui, attaché à l'ordre et à la régularité, parvenant par son génie à gagner de grandes batailles à travers tout le continent, échoua systématiquement à contraindre Joséphine au respect de ses budgets.

Les préoccupations domestiques du couple impérial étaient-elles si différentes des préoccupations bourgeoises de la même époque ? Si ce n'est l'envergure de la demeure et des dépenses, sont-elles même encore différentes des nôtres ?

Pour s'en convaincre, ajoutons que les animaux de compagnie n'échappaient pas à cette vie bourgeoise. Car la question se posa : qui sortira le chien ? Non pas pour sa promenade quotidienne comme on pourrait le penser mais bien du lit de Joséphine. Désignant un molosse frissant (un caniche prénommé Fortuné), Napoléon dit à son ami Antoine-Vincent Arnault (1766 – 1834) « Vous voyez bien ce monsieur-là, c'est mon rival. Il était en possession du lit de Madame quand je l'épousai. Je voulus l'en faire sortir : prétention inutile, on me déclara qu'il fallait se résoudre à coucher ailleurs ou consentir au partage. » Napoléon sachant le chien indétrônable (une ironie désagréable pour celui qui s'intronisa lui-même) mais pas éternel, il prit son mal en patience et la minute suivant le trépas de Fortuné, il défendit fermement qu'un remplaçant soit désigné. Peine perdue car Joséphine passa rapidement outre l'interdiction de son époux et fit l'acquisition d'un carlin. Furieux, l'Empereur encouragea alors vivement son cuisinier à acquérir un grand dogue terrifiant (et sûrement affamé) dans l'espoir que ce dernier ferait son repas de l'indésirable toutou.

Tromperies et divorce

Joséphine au début de leur relation et durant leurs premières années de mariage trompa Napoléon avec une désinvolture qui marqua les esprits, au point que Barras lui recommanda la prudence dans ses relations avec Charles Hippolyte (1773 – 1837). Puis, c'est elle qui eut à craindre les tromperies de son mari. Un pressentiment l'inquiéta avec raison lors du séjour, en 1807, de Bonaparte en Pologne. L'Empereur et Madame Walewska (1786 – 1817) tombèrent sincèrement et durablement amoureux et leur idylle donna naissance au premier fils de l'Empereur en 1810, prouvant indirectement l'incapacité de Joséphine à lui donner un héritier et entraînant, à regret, le déclenchement de la procédure de divorce. L'Empereur ne fut donc pas non plus fidèle à Joséphine mais il prit tous les soins pour que sa femme ignore tout de ses liaisons. Une attitude bien éloignée des grands d'Europe qui entretenaient et laissaient parfois s'écharper épouses et maîtresses officielles. Toujours Bonaparte voulut que son entourage et sa famille soient heureux et tranquilles, une préoccupation encore toute empreinte d'un esprit bourgeois.

Dans cette nouvelle société oscillant entre les mœurs de l'Ancien Régime et une modernité postrévolutionnaires, Napoléon et Joséphine formèrent un couple finalement uni qui su dominer les scènes militaire, politique et mondaine chacun par leur talent : lorsque lui « gagne des batailles, Joséphine gagne les cœurs ».

Bien après leur divorce, les relations entre Napoléon et Joséphine demeurèrent empreintes de tendresse et d'amitié sincère. Les visites de Bonaparte à Joséphine à la Malmaison étaient fréquentes. Il veilla toujours à ce qu'elle ne manque de rien (malgré sa mauvaise manie d'entretenir des dettes) et lui conserva son titre d'Impératrice malgré leur divorce. Elle s'inquiéta toujours de lui, chercha et facilita son mariage avec Marie-Louise d'Autriche (1791 – 1847) et félicita sincèrement son ex-mari à la naissance du Roi de Rome. Toute sa vie et encore à Sainte-Hélène, l'Empereur évoquera avec émotion ses souvenirs de Joséphine.

Si l'histoire s'intéressa peu au second mariage de Napoléon, cela tient sans doute à cette singulière relation qui au XIXe siècle fut certainement aussi insolite qu'elle semble, à nos yeux contemporains, étrangement ordinaire...

Source: Marielle Brie (historienne de l'art pour le marché de l'art et de l'antiquité et auteur du blog « [Objets d'Art & d'Histoire](https://blog.napoleon-cologne.fr/napoleon-et-josephine-un-couple-ordinaire/) ».)
<https://blog.napoleon-cologne.fr/napoleon-et-josephine-un-couple-ordinaire/>

*

II. La famille à l'époque de Napoléon.

Si la famille élargie regroupe encore au début du XIXe siècle le plus grand nombre des Français, celle qui réunit sous le même toit seulement un couple et ses enfants s'impose de plus en plus, en particulier dans les villes. Toutes sont soumises à un nouveau régime juridique, imposé par le Code civil des Français.

Affaires d'héritage

L'arsenal juridique imposant de 2 281 articles constitue un compromis entre les acquis de la Révolution, l'Ancien Régime et les mœurs du temps. Tout en conservant la laïcité, le Code civil s'attache surtout à protéger la famille en restaurant et renforçant l'autorité paternelle et maritale. S'il prévoit l'égalité totale des héritiers dans la succession, le Code accorde toutefois le droit d'avantager l'un d'entre eux en permettant de lui transmettre une part significative du patrimoine. Car, bien que les pratiques du monde rural divergent selon les régions, les familles paysannes cherchent par tous les moyens à limiter le morcellement des terres. Dans les Pyrénées, où une « maison » est attachée à un nom, le droit d'aînesse est encore pratiqué avec la complicité des notaires. Exclue de l'héritage, les cadets demeurent soit célibataires dans le ménage de l'héritier, soit ils se marient ou s'exilent. Dans le Gévaudan, les parents ne choisissent l'héritier qu'au moment où le premier des enfants se marie. En Bretagne, région de fermage, on respecte la règle du partage égalitaire. Dans le Jura et en Lorraine, l'organisation collective du travail annule l'éparpillement des terres. En ville, la famille réduite au couple prédomine et le célibat se développe, notamment chez les domestiques. Dans la bourgeoisie, on s'efforce de limiter les naissances à trois enfants afin d'assurer la reconduction du patrimoine et une condition supérieure à chacun d'eux. Favorisés pendant la Révolution, les enfants naturels, adultérins ou incestueux, sont considérés comme des intrus : on parle désormais de « l'odieux bâtard » qui vient « troubler la tranquillité de la famille légitime ».

« Il n'y a plus d'enfants ! »

Ce titre d'un vaudeville à la mode sous l'Empire reflète deux réalités. Sans que cela soit le sujet de la pièce, il pointe le déclin de la natalité qui se manifeste dès le début du siècle. En moyenne, 900 000 enfants naissent chaque année sous l'Empire. Les familles nombreuses, les « nichées d'enfants » de l'Ancien Régime, sont plus rares et la comtesse

Fabre de l'Aude, mère de 25 enfants, fait figure de phénomène. D'autre part, le titre de cette comédie illustre bien le sentiment des Français de l'époque : la jeunesse est devenue plus indépendante, voire, selon certains, indocile car on n'enseigne plus la morale depuis la disparition de l'Eglise. Une émigrée revenue au pays constate alors que « les enfants sont devenus plus grands que leurs parents ». Car la génération qui atteint l'âge adulte sous le Consulat a du mal à se plier au nouvel ordre social. Avec le Code civil, le Premier consul rappelle que les enfants sont soumis à l'autorité du père jusqu'à leur majorité, qui est entérinée à 21 ans. Lui seul peut accorder son consentement aux fils de moins de 25 ans et aux filles de moins de 21 ans pour se marier. Il dispose de l'usufruit de leurs biens et du droit de tutelle.

La place des anciens

Si on ne tient pas compte des événements militaires et des épidémies, la mortalité donne des signes de recul et la durée de la vie s'allonge. La proportion des plus de 60 ans augmente sensiblement, traduisant une réelle amélioration des conditions de vie. Les vieilles filles commencent à prendre le pas sur les veufs remariés, majoritaires avant la Révolution. Mais « il faut qu'une femme soit morte pour ne pas s'offenser de l'épithète de vieille »... Visitant Paris en 1804, l'écrivain allemand Kotzebue s'étonne du grand âge des personnes figurant sur les avis de décès : il relève trois personnes de 81 à 95 ans et vingt-cinq autres de 63 à 79 ans.

Plus remarquable encore, à Agen, en juillet 1808, on présente à Napoléon le père Printemps, « qui avait peur de mourir avant d'avoir vu l'Empereur » : âgé de 114 ans, il a connu le règne de Louis XIV ! Paradoxalement, la vieillesse n'est plus de mise à une époque où un soldat sur cinq a moins de 21 ans, où on peut être général à 26 ans et maréchal à 30, comme Louis Viesse de Marmont. Les contemporains « signalent le peu de respect qu'obtient aujourd'hui la vieillesse » et citent le cas de cet homme qui se voit refuser une place de concierge d'un grand château sur le seul motif qu'il a « au moins 50 ans ».

Les premières maisons de retraite.

C'est sous le Consulat et sous l'Empire que, pour certains privilégiés, parmi lesquels les fonctionnaires, on met en place des caisses de retraite alimentées par une retenue sur le traitement. La première maison de retraite, Sainte-Périne, créée en 1800 à Chaillot, reçoit les vieilles personnes aisées qui ont cotisé dès l'âge de 30 ans. Pour 2 160 livres, installées dans une petite chambre avec cheminée, elles bénéficient, outre des repas, de l'habillement et des journaux, des services d'un pharmacien, d'un médecin, d'un chirurgien et d'une garde-malade. Quant aux vieillards les plus pauvres qui n'ont aucun foyer familial pour les accueillir, ils finissent leur vie à l'hospice.

ETRE FEMME

Avec le Code civil, l'égalité révolutionnaire de la femme et de l'homme disparaît.

Au nom de la différence des sexes, l'épouse, frappée d'incapacité civile, est soumise à son mari. Les célibataires, les veuves et les divorcées sont les femmes qui tirent le mieux leur épingle du jeu.

Une éternelle mineure

Parce que selon Rousseau « Le mâle n'est mâle qu'en certains instants, [mais que] la femelle est femelle pendant toute sa vie », le Code civil fait de la femme une mineure perpétuelle, passant de la tutelle de son père à celle de son mari. Sa fragilité supposée appelle la protection de l'homme : comme le stipule l'article 213, « le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari ». La femme mariée a des devoirs mais pas de droits civiques et juridiques. Elle ne peut entreprendre aucun acte juridique important sans son mari, qu'elle doit suivre là où il juge bon de se fixer. Pour travailler, elle doit obtenir son autorisation. Si elle a des biens, c'est lui qui les gère. Si elle travaille, son salaire appartient à son époux qui peut en disposer comme bon lui semble. Comme le commerce de détail est dans les mains des femmes, les marchandes peuvent toutefois, pratiquer leur négoce sans l'avis de leur mari. En fin de compte, seules les femmes non mariées, libérées à 21 ans de la tutelle parentale, peuvent exercer une activité autonome. Mais les vieilles filles restent des parias. Peu à peu, les femmes sont reléguées dans la sphère privée. Tout ce qu'on attend d'elles, c'est qu'elles éduquent bien leurs enfants et marient convenablement leurs filles.

Femmes libres, femmes légères ?

Les voyageurs étrangers sont frappés par une apparente légèreté des mœurs dans les classes supérieures. Les femmes semblent entourées d'un cercle d'adorateurs parmi lesquels leur époux est le favori. Ils relèvent également que nombre de maris permettent à leurs amis d'accompagner leurs épouses aux promenades et aux spectacles. C'est que les femmes mal mariées ne se gênent pas pour avoir des liaisons secrètes. Il est vrai que les expéditions militaires favorisent, de chaque côté, les vies parallèles. Mais, partant du principe que « l'infidélité de la femme suppose plus de corruption », celle-ci est plus sévèrement punie : trois mois à deux ans d'emprisonnement contre une simple amende pour les hommes.

Parmi les femmes les plus libres figurent les actrices. Adorées par le public, celles du Théâtre Français se distinguent par leurs frasques. Après avoir eu une liaison avec M^{elle} George, Lucien Bonaparte s'entiche de M^{elle} Mézeray à laquelle il offre un hôtel meublé, avant de la quitter quelques mois plus tard. L'actrice découvre alors que l'acte de propriété donné par Lucien n'est autre qu'une quittance de loyer pour deux années !

Source: Danzer-Kanof B. La vie des Français au temps de Napoléon. P: Larousse, 2003, - 192p

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Le couple mythique	
2.	Un jeune homme avec un grand avenir	
3.	La Terreur hantait tous les esprits	
4.	Ce glorieux général lui apportait contenance	
5.	Entretenir un foyer respectable et heureux	
6.	L'image du conquérant intransigeant et stratège	
7.	Au retour de la campagne d'Égypte	

8.	La menace du divorce plana sur le jeune couple	
9.	La question de l'héritier était épineuse	
10.	Napoléon Bonaparte imposait sa volonté à l'Europe	
11.	Une nouvelle société oscillante entre les mœurs de l'Ancien Régime et une modernité post-révolutionnaire	
12.	Un compromis entre les acquis de la Révolution, l'Ancien Régime et les mœurs du temps	
13.	La jeunesse est devenue plus indépendante	
14.	Avec le Code civil, l'égalité révolutionnaire de la femme et de l'homme disparaît.	
15.	La femme ne peut entreprendre aucun acte juridique important sans son mari	
16.	Exercer une activité autonome	
17.	Une apparente légèreté des mœurs dans les classes supérieures	
18.	Les expéditions militaires favorisent les vies parallèles.	
19.	Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari	
20.	Les femmes tirent le mieux leur épingle du jeu	

II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?

2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?
7. Comment la Révolution a-t-elle changé des mœurs de la société française?
8. Comment a évolué le rôle de la femme?

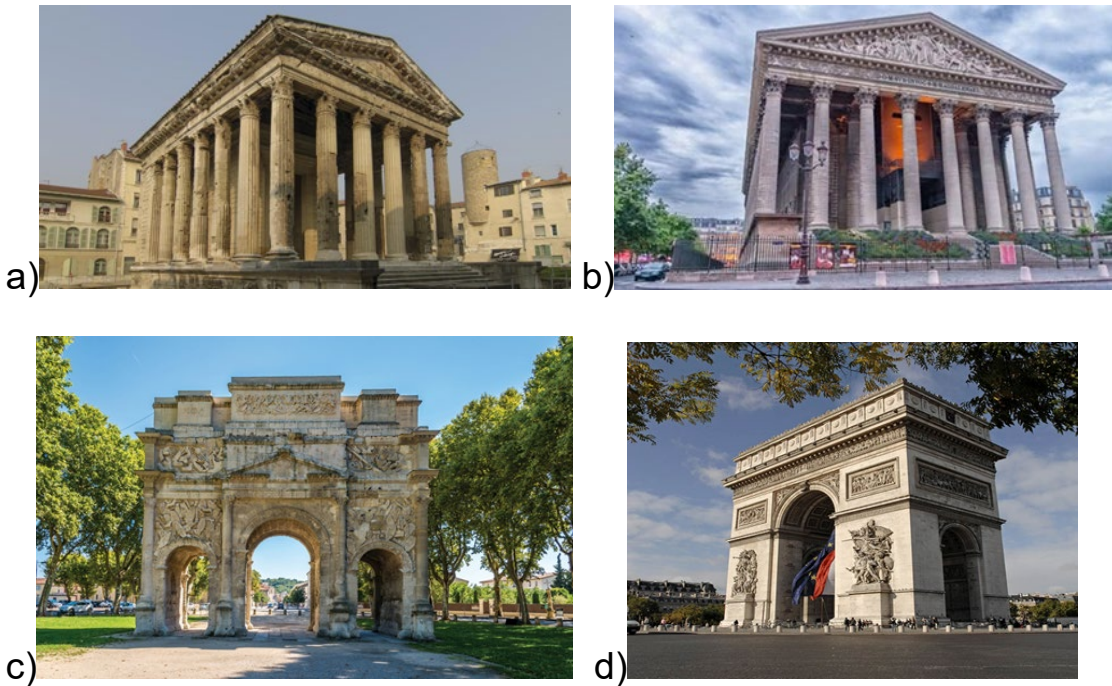
Expression orale:

- IV. Faites un petit exposé en comparant la position de la femme dans l'époque Napoléonienne avec celle de nos jours.
- V. Comblez les lacunes, insérez des articles et des prépositions :

Parce que selon Rousseau «... mâle n'est mâle qu'en certains instants, [mais que] la femelle est femelle pendant toute sa vie », le Code civil fait de la femme une mineure perpétuelle, passant de tutelle son père à celle de son mari. Sa fragilité supposée appelle protection de l'homme : comme le stipule l'article 213, « le mari doit protection sa femme, la femme obéissance son mari ». La femme mariée a des devoirs mais pas droits civiques et juridiques. Elle ne peut entreprendre aucun acte juridique important sans son mari, qu'elle doit suivre là où il juge bon de se fixer. travailler, elle doit obtenir son autorisation. Si elle a des biens, c'est lui qui les gère. Si elle travaille, son salaire appartient son époux qui peut en disposer comme bon lui semble. Comme commerce de détail est dans mains des femmes, les marchandes peuvent toutefois,

pratiquer leur négoce sans l'avis leur mari. En fin de compte, seules femmes non mariées, libérées à 21 ans de la tutelle parentale, peuvent exercer activité autonome. Mais les vieilles filles restent des parias. Peu à peu, les femmes sont reléguées la sphère privée. Tout ce qu'on attend d'elles, c'est qu'elles éduquent bien leurs enfants et marient convenablement leurs filles.

VI. Regardez ces images, nommez-les et dites ce qui les lie du point de vu architecturale et historique. Commentez leur apparition en France.



Expression écrite:

VII. Etudiez la biographie de Napoléon Bonapart et faites par écrit un court résumé de son parcours vital.

Compréhension orale:

VIII. Pour enrichir vos connaissance de cette période regarder ce film documentaire.

<https://www.youtube.com/watch?v=UZLksxIJHhw>

IX. Comparez ces deux images: quels événements représentent-ils? Qu'est-ce qu'il y a de commun?

a)



b)



UNITE 7 LA FRANCE DU SECOND EMPIRE JUSQU'A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.



Compréhension écrite:

I. Bazaine, traître à la patrie

Glorieux soldat capitulant honteusement sans combattre à Metz, Bazaine est-il un maréchal resté fidèle à Napoléon III, un félon passé à la solde des Allemands, ou bien une victime expiatoire de la débâcle ?

Le 6 octobre 1873 s'ouvre à Trianon le procès du « maréchal-traître » Bazaine. Pour l'opinion publique, il est le grand responsable de la défaite face aux Prussiens, lui qui s'est laissé enfermer dans la citadelle de Metz avec 100 000 hommes sans chercher à en sortir, et qui a capitulé sans même combattre. Pour Gambetta, il est le militaire qui paiera pour tous ces officiers dont la lâcheté et l'incompétence criminelle ont perdu la France. Après deux mois d'audience, François Achille Bazaine est condamné à mort avec dégradation militaire par un conseil de guerre qui s'empresse aussitôt de demander sa grâce au président de la République. Mais de quoi accuse-t-on réellement ce militaire, soldat du rang devenu maréchal ?

Piètre soldat... ou ambitieux intrigant ?

Quand en 1870 le général Leboeuf déclare qu' « il ne manque pas un bouton de guêtre à l'armée », c'est une armée française bien mal préparée qui s'apprête à entrer en guerre contre la Prusse. Et de fait, les revers se multiplient, conduisant à la capitulation de Sedan. Mais la guerre n'est pas finie, car à Paris la République est proclamée, et cette dernière, à l'image de Léon Gambetta, est bien déterminée à poursuivre le combat. Tous les espoirs se fondent donc sur le « glorieux Bazaine », enfermé dans Metz avec son armée.

Celui-ci pourtant a mené jusqu'à cette date une guerre calamiteuse. Commandant du III^e corps d'armée, il commet dès le 6 août une faute en ignorant les demandes de renfort du général Frossard, qu'il laisse se faire écraser. La défaite de Forbach-Spicheren provoque la débâcle d'une armée dont la plupart des soldats n'ont pas tiré un coup de fusil. Malgré cette incurie, il est promu le 12 août commandant en chef de l'armée du Rhin. À la tête de 180 000 hommes, 40 000 chevaux et 500 pièces d'artillerie, Bazaine dispose de trois routes pour se replier vers Verdun, mais il n'en retient qu'une, celle de Gravelotte, embourbant son armée sur 25 km et transformant en une pagaille indescriptible ce qui aurait dû être une retraite en bon ordre. Le maréchal a si bien manœuvré qu'il se retrouve encerclé à Metz avec son armée le 19 août... Irrésolu, il ne tentera rien pour faire sa jonction avec l'armée de Mac-Mahon, qui se fait surprendre à Sedan.

C'est à Metz que Bazaine apprend la déchéance de l'Empire, et la nomination d'un gouvernement de Défense nationale, chargé avec Gambetta de décréter la levée en masse pour sauver la République. La référence à l'état d'esprit de 1792 révolte ce militaire, qui se refuse à reconnaître le nouveau régime, cette « folie criminelle ». La République lui apparaît un ennemi bien pire que le Prussien. Commencent alors de sombres tractations avec l'état-major de Bismarck, Bazaine caressant l'espoir de rétablir le pouvoir impérial à Paris. En fait, l'état-major prussien a si bien compris sa médiocrité intellectuelle, son absence de légitimité politique et son incompetence militaire, qu'il l'entretient dans l'illusion d'une négociation... en attendant la reddition de la principale armée française qui s'épuise dans la boue et le froid autour de Metz. Quand Bazaine comprend enfin, au terme de trois mois de siège, que toute négociation préservant son intérêt est illusoire, il capitule le 27 octobre 1870.

Un traître vendu à l'ennemi

Au duc d'Aumale qui préside le conseil de guerre et le questionne sur ces négociations avec l'ennemi menées au détriment de ses devoirs de militaire, Bazaine déclare : « Oui, j'admets parfaitement que ces devoirs soient stricts quand il y a un gouvernement légal, quand on relève d'un pouvoir reconnu par le pays, mais non pas quand on est en face d'un pouvoir

insurrectionnel. » Fidèle à l'Empire donc, mais traître à la République ? L'opinion publique, elle, a déjà tranché, et les rumeurs vont bon train. Bazaine aurait perçu de l'argent de l'ennemi pour déposer les armes. Pire : nombres d'officiers seraient complices, on en veut pour preuve sa trop facile évocation, en 1874, de sa prison du fort de l'île Sainte-Marguerite.

Une infamie postume

Bouc émissaire expiant l'incurie du commandement, Bazaine connut le triste privilège de voir son nom substantivé, qui restera longtemps synonyme de félonie. Les manuels scolaires donnaient le ton : « Hélas ! La trahison de Bazaine achevait son œuvre exécration. Sans avoir combattu, le traître livra Metz à l'ennemi ! En ruinant la Patrie, le misérable rendait inutiles les efforts audacieux de la défense nationale. » Dans les cours d'école, on se vante de connaître « l'homme qui allait tuer Bazaine ». En 1898, Charles Baïhaut, ancien ministre et seul député incarcéré après le retentissant scandale du Panama, confie à son journal : « Je n'étais plus moi, j'étais... Bazaine. - Oui, Bazaine : ce qu'il y a de plus vil, le traître envers sa patrie. Les passants me jetaient des injures, les gamins des pierres. » Après la Libération, les communistes l'associeront encore à Pétain, un autre maréchal, quant à de Gaulle, il ne sera guère plus tendre en stigmatisant en Bazaine « la volonté d'inertie et l'incapacité sournoise ».

II. La Belle Epoque.

Au début du xx^e s., la France domine un vaste empire qui fait d'elle la deuxième puissance coloniale du monde après la, Grande-Bretagne. Les progrès scientifiques et techniques, qui se sont accélérés sous la III^e République, apportent un confort jusqu'alors inconnu. C'est la « Belle Époque ».

Un grand empire colonial

Depuis la prise d'Alger, en 1830, la France poursuit une politique de conquêtes coloniales tout au long du XIX^e s. Sous la III^e République, son empire au-delà des mers ne cesse de s'étendre en Afrique et en Asie. Il rassemble alors des colonies proprement dites, c'est-à-dire des territoires conquis et considérés comme appartenant à la France, et des protectorats, des pays placés sous l'autorité du gouvernement français. En Afrique du Nord, la France a établi son autorité coloniale sur l'Algérie, et son protectorat sur la Tunisie (1881) et le Maroc (1912). En Afrique noire, elle a colonisé Madagascar (1885), le Congo français (1891), ainsi que plusieurs pays regroupés en deux vastes ensembles, l'Afrique Occidentale française (ou A-OF- Sénégal, Mauritanie, Soudan, Haute-Volta, Guinée française, Niger,

Côte d'Ivoire, Dahomey) et l'Afrique- Équatoriale française (ou A-EF - Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Tchad). En Asie, les Français se sont établis en Cochinchine dans les années 1860. Le Cambodge (1863), puis l'Annam, le Tonkin (1885) et le Laos (1893-1904) sont devenus des protectorats. Ils forment l'Indochine française. La France est aussi présente dans le Pacifique (en Polynésie, en Nouvelle-Calédonie), en Amérique (Martinique et Guadeloupe, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon), dans l'océan Indien (la Réunion, les Comores ...).

Découvertes et inventions

Les découvertes scientifiques et techniques transforment la vie quotidienne des Français. De nouvelles sources d'énergie, comme le gaz et le pétrole, sont de plus en plus utilisées. L'électricité fait son apparition dans les maisons, où s'allument les premières ampoules électriques. Des inventions, tels le téléphone et la radio, vont bientôt révolutionner les communications. La photographie, inventée dans les années 1830 par les Français Nicéphore Niepce et Louis Daguerre, est très répandue dans les années 1900. Le cinéma est mis au point par les frères Louis et Auguste Lumière qui, en 1895, organisent à Paris la première séance de cinématographe. La médecine devient une véritable science. Louis Pasteur découvre les microbes et met au point le premier vaccin contre la rage (1885). En physique, les travaux de Pierre et Marie Curie sur le radium (1898) et la radioactivité ont un immense retentissement.

Autos et avions

Les moyens de transport se modernisent. Le métro, apparu à Londres, en Angleterre, est inauguré à Paris en 1900. Les premières automobiles à essence circulent sur les routes (il y a déjà des automobiles Peugeot et Renault). En 1890, le Français Clément Ader parcourt quelques dizaines de mètres à bord d'une machine volante plus lourde que l'air qu'il baptise « avion » ; moins de 20 ans plus tard, en 1909, un autre Français, Louis Blériot, traverse la Manche en avion.

Problèmes sociaux et rivalités entre pays

Tous ces progrès, ces découvertes, ces nouveautés contribuent à améliorer la vie des hommes. On parle d'une « Belle Epoque ». Mais pour de nombreux Français, surtout pour les petits paysans et les ouvriers, la vie reste difficile. Pour défendre leurs intérêts, obtenir de meilleures conditions d'existence, les ouvriers ne cessent de se battre. En 1884, ils obtiennent le droit de se regrouper en syndicats. En 1890, le 1er mai devient une journée internationale de lutte pour la journée de travail de 8 heures. En outre, les années 1900 sont aussi celles qui voient s'accroître les risques de guerre.

Les pays européens connaissent de grandes tensions : ils s'opposent pour la possession de colonies, développent leur armement. Entre la France et l'Allemagne, notamment, les crises sont fréquentes.

LA BICYCLETTE

Les physiciens Pierre et Marie Curie, découvreurs du radium en 1898, se déplacent avec un moyen de transport qui devient vite très populaire : la bicyclette !

LA TOUR EIFFEL

Édifiée à Paris pour l'Exposition universelle de 1889 par l'ingénieur français Gustave Eiffel, la tour Eiffel, haute de 300 m, est construite en à peine plus de 2 ans.

LA COLONISATION

Pour les hommes du XIX.e s., la colonisation a des buts politiques et économiques. Mais ils souhaitent aussi apporter la culture européenne aux autres populations du monde. La religion joue aussi un grand rôle et nombre de prêtres (les Missionnaires) partent dans les colonies pour convertir les populations au christianisme. Les découvertes et conquêtes des territoires sont, elles, plutôt accomplies par des hommes animés par le goût de l'aventure : des militaires, des marchands ou des explorateurs. Parmi ceux-ci, le Français d'origine italienne Pierre Savorgnan de Brazza explore le sud du Congo dans les années 1870-1880, puis il organise le Congo français.

Source : Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007. – 240p.

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Le grand responsable de la défaite face aux Prussiens	
2.	Capituler sans même combattre	
3.	Être condamné à mort	

4.	Une armée française mal préparée	
5.	La défaite provoque la débâcle d'une armée	
6.	Une pagaille indescriptible	
7.	Sauver la République	
8.	Une absence de légitimité politique	
9.	Une incompétence militaire	
10.	Présider le conseil de guerre	
11.	Un pouvoir reconnu par le pays	
12.	La deuxième puissance coloniale du monde	
13.	Les progrès scientifiques et techniques se sont accélérés	
14.	La France poursuit une politique de conquêtes coloniales	
15.	Les découvertes scientifiques et techniques transforment la vie quotidienne des Français	
16.	Les moyens de transport se modernisent	
17.	Ces nouveautés contribuent à améliorer la vie des hommes	
18.	se regrouper en syndicats	
19.	Les risques de guerre s'accroissent	
20.	Les crises sont fréquentes	

- II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.
- III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :
1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
 2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
 3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
 4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
 5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française?
 6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?
 7. Nommez des personnes éminentes de cette période (savants, peintres, écrivains).
 8. Nommez des pays qui ont été colonisés par la France. Lesquels parmi eux restent ses territoires DOM-TOM?

Expression écrites:

- IV. Faites par écrit un court exposé Comment le progrès technique a-t-il influencé la vie économique et politique en France au XIX-XXe siècles?

Expression orale:

- V. Racontez des événements que vous voyez sur l'image:



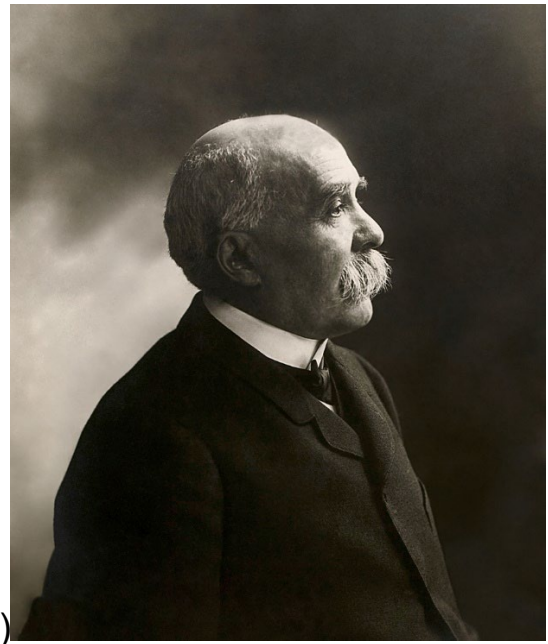
IV. Comblez des lacunes: insérez des articles et des prépositions.

C'est à Metz que Bazaine apprend déchéance de l'Empire, et nomination d'un gouvernement de Défense nationale, chargé Gambetta de décréter levée en masse pour sauver la République. La référence l'état d'esprit de 1792 révolte ce militaire, qui se refuse reconnaître nouveau régime, cette « folie criminelle ». La République lui apparaît ennemi bien pire que le Prussien. Commencent alors sombres tractations l'état-major de Bismarck, Bazaine caressant l'espoir rétablir pouvoir impérial à Paris. En fait, l'état-major prussien a si bien compris sa médiocrité intellectuelle, son absence légitimité politique et son incompetence militaire, qu'il l'entretient l'illusion d'une négociation... en attendant reddition de principale armée française qui s'épuise dans boue et froid autour de Metz. Quand Bazaine comprend enfin, terme de trois mois de siège, que toute négociation préservant son intérêt est illusoire, il capitule le 27 octobre 1870.

VI. Observez des images. Nommez des hommes politiques et dites quel rôle ils ont joué dans l'histoire de France.



a)



b)



c)



d)

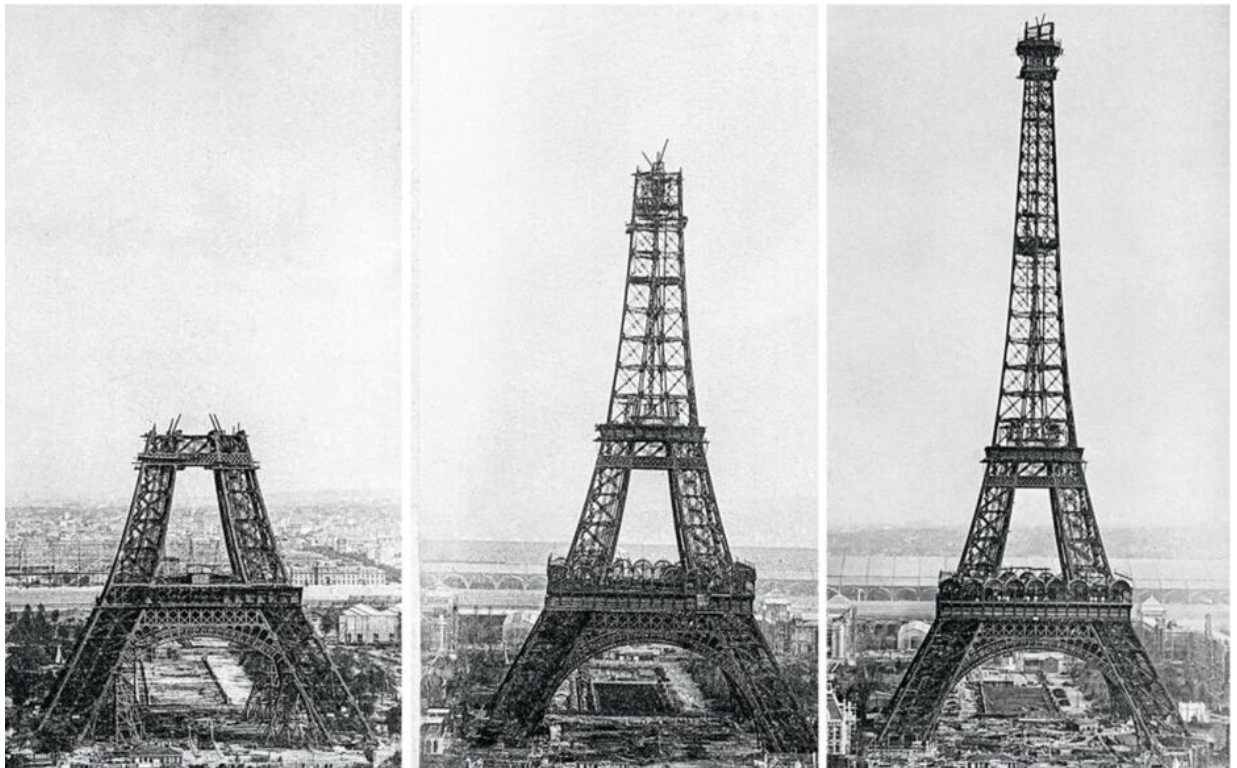
Comprehension orale:

VII. Regardez le film consacré à Jules Verne. Comment son œuvre a été liée au progrès technique?

[L'homme des abysses, sur les traces de Jules Verne \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

Expression orale:

VIII. Observez l'image et racontez l'histoire de la construction de la Tour Eiffel.



Qu'est ce que la Tour Eiffel représente pour les Français de nos jours ?

UNITE 8 LA FRANCE DES DEUX GUERRES MONDIALES.



Compréhension écrite:

I. L'Entre-deux-guerres.

Pendant les années 1920, la France se relève de la guerre. Mais, vers 1930, elle est touchée par une très grave crise économique. Affaiblie et incapable de s'opposer à l'Allemagne nazie, elle va s'engager dans un nouveau conflit.

La France est l'un des grands vainqueurs de la Première Guerre mondiale. Le traité de paix signé à Versailles entre la France et ses alliés d'une part, et l'Allemagne d'autre part, lui est très favorable. L'Allemagne rend à la France l'Alsace et la Lorraine, annexées après la guerre de 1870-1871. Ses colonies sont confisquées. Elle doit verser en outre de très lourds dédommagements aux vainqueurs pour réparer les destructions causées par la guerre. Son armée est réduite et doit quitter la Rhénanie, une région frontière avec la France.

Les Années folles

La France a beaucoup souffert de la guerre. Faisant plus d'un million de morts et plusieurs centaines de milliers d'invalides, les combats ont dévasté le nord et l'est du pays. L'État doit rembourser l'argent emprunté aux

Français et à l'étranger pour faire la guerre, verser des pensions aux victimes, relancer la production industrielle, reconstruire ...

Mais les Français veulent aussi oublier les quatre années terribles qu'ils viennent de traverser. Les années 1920 connaissent un tel débordement de vie et un tel désir de nouveautés - souvent venues d'Amérique - qu'on les appelle les « Années folles ». Paris est alors la ville des fêtes et des plaisirs. Les orchestres de jazz, une musique inventée par les Noirs américains, font danser les jeunes gens. Les jeunes femmes à la mode coupent leurs cheveux très court, « à la garçonne », portent des vêtements souples et pratiques, raccourcissent leurs jupes; elles marquent ainsi leur goût de l'indépendance, de la liberté. Les Français sont de plus en plus nombreux à découvrir la radio. Le cinéma, qui devient parlant à partir de 1927, connaît un immense succès populaire. De plus en plus d'automobiles circulent sur les routes ... L'avion, qui s'est développé pendant la guerre, transporte le courrier et quelques passagers sur de longues distances.

Cependant, pour la majorité des Français, la vie n'est pas facile, car les prix augmentent plus vite que les salaires. La nourriture est chère. De plus, après avoir tant fait pendant la guerre, les femmes se retrouvent dans la même situation qu'avant 1914. Elles n'ont, par exemple, toujours pas le droit de vote.

Une vie politique agitée

Après la guerre, les élections législatives (celles des députés à l'Assemblée nationale) sont remportées par des partis de la droite et du centre. De nombreux députés sont d'anciens combattants. Cette période est dominée par la personnalité de Raymond Poincaré. Président de la République de 1913 à 1920, il prend la tête du gouvernement en 1922. Pour obliger l'Allemagne à payer les réparations prévues par le traité de Versailles, il fait occuper en 1923 la région industrielle de la Ruhr.

En 1924, de nouvelles élections ont lieu. À gauche, un nouveau parti a fait son apparition : le parti communiste, appelé alors SFIC (Section française de l'Internationale communiste). Il a été fondé lors du congrès de Tours (1920) par un groupe important de socialistes séduits par la révolution russe. Les autres, moins nombreux, ont gardé le nom de socialistes ; ils restent au sein de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), dirigée par Léon Blum.

Les élections de 1924 sont remportées par ce qu'on a appelé le Cartel des gauches, l'union des socialistes et des radicaux. Le radical Édouard Herriot prend la tête du gouvernement, mais il se heurte à de grandes difficultés financières. Dès 1926, Raymond Poincaré revient au pouvoir. Il

parvient à relancer la croissance de l'économie. Peu à peu, les conditions de vie des Français s'améliorent.

ARISTIDE BRIAND

Plusieurs fois président du Conseil (chef du gouvernement) avant, pendant et après la Première Guerre mondiale, Aristide Briand(1862-1932) est l'un des hommes politiques les plus remarquants de la IIIe République. Ministre des Affaires étrangères de 1925 à 1932, il essaie de rapprocher la France et l'Allemagne. Il élabore ainsi les accords de Locarno (1925) signés par la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, qui reconnaissent les frontières de ces pays. Défenseur de la paix, Briand joue un rôle très important dans la Société des Nations (SDN), un organisme créé lors du traité de Versailles pour développer la coopération et la sécurité entre les pays. Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1926

Source : L'Histoire de France. Paris: Larousse, 2005. – 200p.

II. La guerre de 1939-1945.

La Seconde Guerre mondiale éclate en septembre 1939, lorsque la France et la Grande Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne.

La défaite française

Après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en septembre 1939, il se passe peu de chose sur le front ; c'est la « drôle de guerre ». Mais, au printemps 1940, l'armée allemande passe à l'attaque: c'est le Blitzkrieg, la « guerre-éclair ». Après le Danemark, la Norvège la Finlande, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la France est envahie le 10 mai 1940. Les Allemands entrent en France par le nord et descendent vers Paris. L'avancée des blindés (chars d'assaut) est massivement appuyée par l'aviation. Fuyant devant l'ennemi, près de 10 millions de civils partent vers l'ouest et vers le sud ; ils prennent la route à pied, à bicyclette, en voiture, n'emportant avec eux que le strict minimum : c'est l'exode. Le 14 juin 1940, les Allemands sont à Paris. Dans la nuit du 16 au 17 juin, le maréchal Philippe Pétain, qui a pris la tête du gouvernement, demande l'armistice (arrêt des combats). Le 18 juin, depuis Londres, un autre militaire, le général de Gaulle, appelle à la résistance. L'Armistice est signé le 22 juin. En Europe,

la Grande-Bretagne se retrouve seule en guerre contre l'Allemagne et l'Italie. Après l'armistice, la France est coupée en deux; l'armée allemande occupe le Nord tandis que le Sud reste libre.

Vichy et la collaboration

Le 10 juillet 1940, une majorité de députés et de sénateurs accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Le lendemain, un nouveau régime est fondé : l'État français. La III^e République n'existe plus. Grand soldat de la Première Guerre mondiale, le maréchal Pétain a 84 ans. Il est très populaire et la majorité des Français lui apportent leur soutien. Installé à Vichy, il engage une « Révolution nationale » : le suffrage universel, les partis politiques, les syndicats sont supprimés. La devise « Travail, Famille, Patrie » remplace celle de La République : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Le 24 octobre 1940, Pétain rencontre Hitler à Montoire (Loir-et-Cher) et annonce qu'il envisage une collaboration avec l'Allemagne. Sur le modèle de l'Allemagne nazie, Vichy adopte très vite des lois antisémites (hostiles aux Juifs). Dès octobre 1940, les Juifs sont soumis à un statut particulier. Puis ils sont peu à peu exclus de très nombreux métiers. À partir d'avril 1942, Pierre Laval devient chef du gouvernement ; la collaboration avec l'Allemagne se renforce. En juillet, le gouvernement organise la rafle du Vél' d'Hiv' à Paris : arrêtés par la police française, plus de 13 000 Juifs - hommes, femmes, enfants - sont rassemblés dans le stade du Vélodrome d'hiver, avant d'être déportés vers les camps d'extermination allemands.

Le 11 novembre 1942, les Allemands envahissent la zone libre : dès lors, toute la France est occupée. Mais Vichy poursuit la collaboration. En janvier 1943, Laval crée la Milice, une organisation policière composée de Français collaborateurs, c'est-à-dire qui travaillent avec l'occupant. En février, le Service du travail obligatoire (STO) est instauré : il oblige les jeunes Français à aller travailler en Allemagne.

Les années noires de l'Occupation

Pour la majorité des Français, cependant, le premier souci est de se nourrir. Les produits courants (pain, beurre, viande ...) sont rationnés, car les Allemands pillent le pays, prenant tout ce dont ils ont besoin. Pour se procurer des vivres, il faut des tickets de rationnement. Les files d'attente s'allongent devant les magasins. Aux difficultés matérielles s'ajoute la peur des bombardements et des arrestations par la Gestapo (police politique allemande). Ce sont vraiment des années dramatiques des « années noires ».

L'APPEL DU 18 JUIN

Le 1^{er} juin 1940, sur les ondes de la BBC (radio anglaise), un général français, Charles de Gaulle, appelle les Français à continuer le combat contre l'Allemagne. La résistance va s'organiser.

L'OCCUPATION

En juin 1940, après l'armistice, la France est coupée en deux par la ligne de démarcation. Les Allemands, qui ont annexé l'Alsace et la Lorraine, occupent la zone nord ; la zone sud, elle, reste libre. En novembre 1942, elle est occupée à son tour.

*

Source : L'Histoire de France. Paris: Larousse, 2005. – 200p.

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	La France est l'un des grands vainqueurs de la Première Guerre mondiale	
2.	Le traité de paix signé à Versailles	
3.	Verser en outre de très lourds dédommagements aux vainqueurs pour réparer les destructions causées par la guerre	
4.	La France a beaucoup souffert de la guerre	
5.	Verser des pensions aux victimes	

6.	Relancer la production industrielle	
7.	Les Français veulent aussi oublier les quatre années terribles	
8.	Les « Années folles».	
9.	Paris est alors la ville des fêtes et des plaisirs	
10.	Marquer ainsi le goût de l'indépendance et de la liberté	
11.	Les prix augmentent plus vite que les salaires	
12.	Obliger l'Allemagne à payer les réparations	
13.	La « drôle de guerre »	
14.	L'armée allemande passe à l'attaque	
15.	Les Allemands entrent en France par le nord et descendent vers Paris	
16.	La France est coupée en deux	
17.	Une majorité de députés et de sénateurs accordent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain	
18.	Il oblige les jeunes Français à aller travailler en Allemagne	
19.	Le premier souci est de se nourrir	

20.	Les Allemands pillent le pays	
-----	-------------------------------	--

II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?
4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française ?
6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?
7. Qu'est-ce que vous connaissez sur la ville Dunkerque et son histoire pendant la deuxième guerre mondiale ?
8. Comment se passait la libération de la France ?
9. Quelle région de la France est la plus marquée par les traces de la guerre?

IV. **Expression écrite:**

Faite un petit exposé écrit au sujet: La Résistance en France.

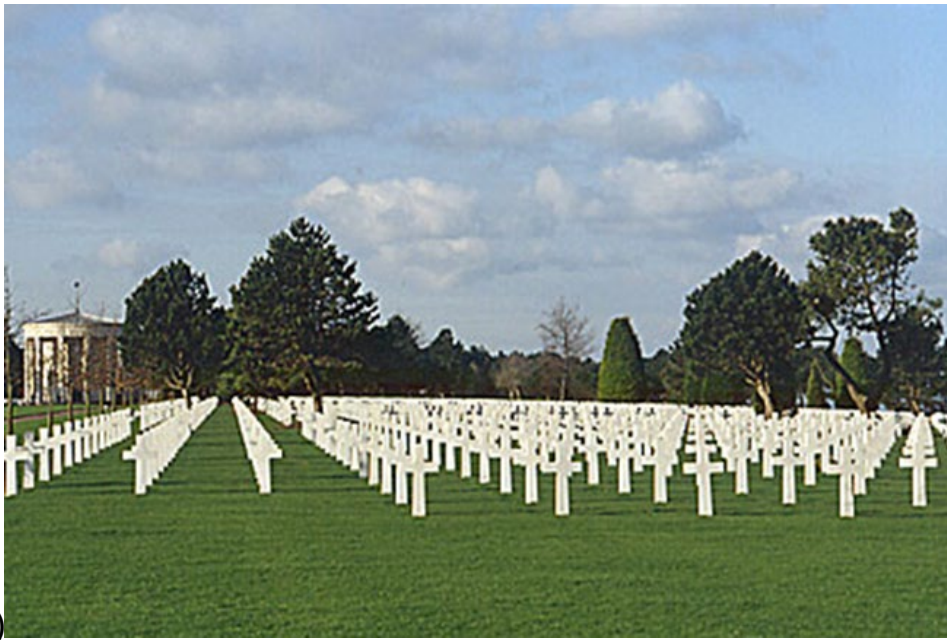
V. Comment pouvez-vous commenter ces images? De quels événements témoignent-ils?



a)



b)



c)

VI. Comblez des lacune en insérant des articles et des prépositions.

Après l'invasion de Pologne l'Allemagne septembre 1939, il se passe peu de chose le front ; c'est la « drôle de guerre ». Mais, au printemps 1940, l'armée allemande passe l'attaque: c'est le Blitzkrieg, « guerre-éclair ». Après le Danemark, la Norvège la Finlande, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la France est envahie 10 mai 1940. Les Allemands entrent France le nord et descendent Paris.'avancée blindés (chars d'assaut) est massivement appuyée l'aviation. Fuyant devant l'ennemi, près de 10 millions de civils partent l'ouest et vers sud ; ils prennent route pied, bicyclette, voiture, n'emportant avec eux que strict minimum : c'est l'exode. Le 14 juin 1940, les Allemands sont Paris. Dans nuit du 16 au 17 juin, le maréchal Philippe Pétain, qui a pris tête du gouvernement, demande l'armistice (arrêt des combats). Le 18 juin, depuis Londres, autre militaire, général de Gaulle, appelle à la résistance. L'Armistice est signé le 22 juin. En Europe, la Grande-Bretagne se retrouve seule guerre contre l'Allemagne et L'Italie. Après l'armistice, France est coupée deux; l'armée allemande occupe Nord tandis que le Sud reste libre.

VII. Où se trouve le village dont les photos y sont exposées? Pourquoi on y a laissé ses vestiges de la guerre?

a)



b)



c)



VIII. **Compréhension orale** : regardez ce documentaire sur des Maquis. Quel personnage vous a impressionné le plus?

<https://www.youtube.com/watch?v=PiooouFeS4o>

IX. **Expression orale** :

Faites un petit exposé oral sur le rôle de Général de Gaulle dans la Deuxième guerre mondiale.

UNITE 9 LA FRANCE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE JUSQU'A NOS JOURS.



Compréhension écrite :

I. La IVe République.

Dès septembre 1944, le Gouvernement provisoire de la République, dirigé par le général de Gaulle, entreprend des réformes importantes. Les femmes obtiennent le droit de vote (5 octobre 1944). Un système de Sécurité sociale est créé pour tous les salariés. De grandes entreprises, comme Renault, sont nationalisées. Dans le même temps, une nouvelle république, la IVe, se met en place.

Une nouvelle république

Après la guerre, la vie politique est dominée par le parti socialiste (SFIO), le parti communiste, et un nouveau parti, qui soutient le général de

Gaulle, le Mouvement républicain populaire (MRP). En octobre 1945, ces trois formations l'emportent aux élections de l'Assemblée chargée de rédiger la Constitution (les grandes lois qui définissent l'organisation des pouvoirs dans un pays) de la IV^e République. Le général de Gaulle souhaite un pouvoir exécutif (celui qu'exercent le président et le chef du gouvernement) fort. Ce n'est pas le cas de la majorité des membres de l'Assemblée. En janvier 1946, le Général préfère démissionner. La IV^e République est instituée sans lui, en octobre 1946. Les députés de l'Assemblée nationale, élus au suffrage universel, y détiennent presque tous les pouvoirs. Ils peuvent à tout moment refuser leur confiance au président du Conseil (chef du gouvernement). Les gouvernements sont donc très fragiles, certains ne durent que quelques jours.

La reconstruction et l'Europe

Après la Libération, la première urgence est la reconstruction. Les combats ont dévasté de nombreuses villes et des régions entières. La France bénéficie du plan Marshall, une aide financière apportée par les Américains aux pays européens (1948). Dès le début des années 1950, l'économie française connaît un développement rapide. Sa population augmente (de 40 millions en 1946 à près de 45 en 1958) grâce à de nombreuses naissances : on parle d'un « baby-boom ». Dans le même temps, la France de la IV^e République jette les bases d'une Europe unie, où la coopération doit faire oublier la guerre. En 1951, une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est créée sur la proposition des Français Robert Schuman et Jean Monnet. Elle réunit la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). En mars 1957, ces six pays signent le traité de Rome qui fonde la Communauté économique européenne (CEE), ou « Marché commun ». Son but est d'assurer peu à peu une libre circulation des hommes et des marchandises entre les États membres.

Guerres et décolonisation

Malgré les réussites de la reconstruction et de la Communauté européenne, la IV^e République est dominée par les difficultés de la décolonisation. En Asie, en Afrique, les colonies, qui ont activement participé à la guerre, réclament plus ou moins violemment leur indépendance. La guerre éclate en Indochine dès 1946. Les troupes françaises s'enlisent dans un long conflit qui s'achève en 1954 par la défaite de Diên Biên Phu (7 mai 1954). Le nouveau président du Conseil, Pierre Mendès France, signe la paix à Genève, et le Viêt Nam, séparé en deux, devient indépendant. Pendant quelques mois, Mendès France impose un nouveau style de gouvernement, rapide, efficace, proche de la population (il explique régulièrement sa politique à la radio). Au pouvoir jusqu'en février 1955, il

accorde notamment l'autonomie interne à la Tunisie et prépare celle du Maroc.

En novembre 1954, c'est l'Algérie qui se soulève contre la présence française. Au fil des mois, la situation s'aggrave, les combats s'intensifient. En 1958, aucun homme politique n'a pu résoudre le drame algérien ; la France est au bord de la guerre civile. Le 1^{er} juin, le président de la République, René Coty, appelle le général de Gaulle au pouvoir. Aussitôt, celui-ci se fait accorder les pleins pouvoirs et le droit d'élaborer une nouvelle constitution ; c'est la fin de la IV^e République.

Source : L'Histoire de France. Paris: Larousse, 2005. – 200p.

II. La Ve République.

L'équilibre initial ou la « République gaullienne »

A mi-chemin entre le régime parlementaire et le régime présidentiel, la Constitution de 1958 avait initialement placé les rapports du Président de la V^e République et du Premier ministre sous le signe de l'ambiguïté. Certes, l'article 5 du texte, toujours en vigueur, confère au chef de l'Etat un rôle d'arbitre, chargé d'assurer « le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat », et de « garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect... des traités » ; et l'article 19 dispense certaines de ses prérogatives du contreseing ministériel. Mais l'article 20 précise que « le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation », et l'article 21 que « le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement ». Aussi pouvait-on, en octobre 1958, se demander qui gouvernerait.

D'emblée, l'équivoque fut levée par la conduite de la guerre d'Algérie. Rappelé aux affaires pour y mettre un terme, le Général de Gaulle dut recourir au plein-emploi des pouvoirs de crise prévus par la Constitution : signature des ordonnances de l'article 38, exercice des pleins pouvoirs de l'article 16 et, par deux fois, appel au référendum de l'article 11. Surtout, il prit l'habitude d'évoquer au niveau de l'Élysée des dossiers qui auraient dû relever normalement des attributions du Premier ministre. Or, une fois le conflit terminé, au lieu de revenir à une application stricte de la Constitution inspirée du « parlementarisme rationalisé » cher à Michel Debré, il opta pour la légitimation de la pratique présidentielle en désignant son ancien chef de cabinet, Georges Pompidou, comme Premier ministre, et en soumettant au référendum populaire le principe de l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Il en résulta entre les deux têtes de l'Exécutif un équilibre plus conforme à l'idée qu'avait déjà émise le Général de Gaulle en 1946, dans son célèbre discours de Bayeux selon laquelle « c'est du chef de l'Etat, placé au-dessus des partis, que doit procéder le pouvoir exécutif ». Le grand avantage de la formule est d'assurer son unité d'action – ce que le Général exprimera dans une conférence de presse le 31 janvier 1964 en déclarant « qu'on ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet ». La contrepartie fut le partage de la responsabilité politique entre un Premier ministre révocable par le Président et appelé par conséquent à jouer le rôle de « fusible » pour le protéger ; et un chef de l'Etat susceptible d'engager son mandat à la faveur de l'exercice du droit de dissolution ou du recours au référendum, comme le fit le Général à plusieurs reprises, et finalement en 1969.

Se réservant pour lui-même le « pouvoir d'Etat » en matière diplomatique et militaire, assorti du droit d'évocation, dans tout domaine en cas de crise, le fondateur de la V^e République admettait lui-même le caractère « complexe et méritoire » du rôle subordonné du Premier ministre, chargé, notamment, de gérer l'intendance. Or, la propension de ses successeurs à présidentialiser toujours plus le régime n'a cessé d'étendre ce « domaine réservé » au détriment du chef du gouvernement. En ont notamment témoigné les démissions de Jacques Chaban-Delmas en 1973, de Jacques Chirac en 1976, de Pierre Mauroy en 1984. Néanmoins, entre les deux têtes de l'Exécutif, la règle du jeu était claire. Aussi, au cours d'un voyage d'étude en Allemagne, alors que le Chancelier Helmut Schmitt connaissait des problèmes de santé, nos interlocuteurs s'empressèrent de vanter les mérites d'un système répartissant la lourde tâche de l'Exécutif entre deux personnes, chargées respectivement du gouvernement du long terme et de la gestion du court terme.

La dérive politicienne et la cohabitation

C'était sans compter avec l'effet pervers de l'élection présidentielle au suffrage universel. Déjà, mis en ballottage lors du premier tour de sa première application en 1965, le Général de Gaulle s'était aperçu qu'il avait ouvert la boîte de Pandore. « Si les partis se réemparent des institutions, de la République, de l'Etat », déclare-t-il alors, « évidemment, rien ne vaut plus ! On a fait des confessionnaux, c'est pour repousser le diable ! Mais si le diable est dans le confessionnal, alors cela change tout ! » Sans doute le second tour lui permettra-t-il de débiter un deuxième mandat. Mais, loin de se préoccuper du « pouvoir d'Etat », les partis politiques disposeront désormais du quasi-monopole de la présentation des candidats à une compétition dont la politisation sera irréversible. Plus tard, l'on s'apercevra

que la majorité présidentielle sera désormais tributaire de sa coïncidence avec la majorité parlementaire qui pourra donc faire « échec au Roi ». Certes, en 1981, l'alternance au pouvoir que Valéry Giscard d'Estaing avait redoutée en 1978 par la voie législative, procédera de l'élection présidentielle de François Mitterrand. Ce qui reportera l'échéance du spectre de la cohabitation. Mais ce sera de courte durée, car, en 1986, la victoire de la droite au renouvellement de l'Assemblée nationale et le maintien d'un Président de gauche à l'Elysée en signeront l'avènement.

Alors débute la série des vicissitudes qui jalonneront pendant un quart de siècle l'établissement de la dyarchie. En effet, le Président de la République ne se cantonnera pas, comme on l'a imprudemment avancé à l'époque, dans le rôle de « chef de l'opposition ». Il conserve ses prérogatives constitutionnelles dispensées du contresoin ministériel et, le protocole aidant, il garde la haute main en matière diplomatique et de défense, ce qui lui permet de continuer à siéger au Conseil européen et au G7. Mais, en politique intérieure, sauf à devoir refuser de signer les ordonnances et les décrets de nominations des hauts fonctionnaires, il doit se résigner, dans une ambiance conflictuelle, à l'exercice d'une fonction tribunicienne. Quant au Premier ministre, sa légitimité, procédant du soutien de sa majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat, lui permettra de légiférer sans l'accord du Président.

Il est vrai que les deux premières cohabitations, de 1986 à 1988 et de 1993 à 1995, furent d'assez courte durée. Le succès remporté par François Mitterrand sur Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1988 lui permet de rétablir, à l'aide de la dissolution, l'harmonie des deux majorités. Mais s'établit alors avec Michel Rocard une cohabitation plus insidieuse qui pérennise le déséquilibre. En 1993, après les intermèdes d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy, la présence d'Edouard Balladur à Matignon et la fin de règne de François Mitterrand faciliteront une « cohabitation douce », qui confortera l'illusion des Français dans la performance du système. Si bien qu'il fallut attendre la troisième expérience de « dyarchie au sommet », celle qui devait durer cinq ans de 1997 à 2002, pour que l'on en décèle tous les vices. Elle avait d'ailleurs été provoquée, contrairement aux précédentes, par l'échec essuyé pour la première fois par un Président de la République, Jacques Chirac, dans l'exercice d'une prérogative présidentielle essentielle : le droit de dissolution. Or, si ces cinq années n'empêchèrent pas le gouvernement de « la gauche plurielle » de conduire d'importantes réformes en politique intérieure, outre le climat détestable qui l'entoura, elle fut responsable, en politique extérieure, notamment, du désastreux Traité de

Nice, qui est à l'origine de la crise que traverse actuellement l'Union européenne.

Le traumatisme du 21 avril 2002

Ce n'est qu'au prix d'un grave traumatisme que sera rétablie en 2002 l'harmonie entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire. En effet, au premier tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac ne recueille que 19,88 % des voix, score le plus bas atteint jusque-là par un chef de l'Etat ; le pourcentage des abstentions bat son record avec 28,07 % des inscrits ; surtout, le candidat socialiste Premier ministre en exercice, Lionel Jospin, est devancé par le président du Front National, Jean-Marie Le Pen, par 16,86 % des suffrages exprimés contre 16,18 % ! La stupeur l'emporte. Aussi, au second tour, la discipline républicaine accorde-t-elle 82,21 % des voix à Jacques Chirac, à l'occasion d'une compétition qui prive l'électorat du traditionnel débat droite-gauche.

Or, sans attendre le résultat des élections législatives et sans tenir compte de l'importance des voix de gauche qui se sont reportées sur son nom, le Président de la République inaugurera son deuxième mandat – qui sera le premier quinquennat – en constituant un gouvernement de droite dirigé par Jean-Pierre Raffarin, au sein duquel la nouvelle Union pour un mouvement populaire (UMP) dispose de la part du lion. Certes, depuis 1952, la V^e République n'a pas connu de grandes coalitions à l'allemande. En 1988, la tentative d'ouverture au centre menée par Michel Rocard a même tourné court. Mais, déjà réservée à l'égard de la formation d'un « parti unique de la droite », l'opinion publique, à gauche et au centre, ressentira la précipitation présidentielle comme un *hold-up* – même si, peu de temps après, les élections à l'Assemblée nationale provoquent, avec un taux élevé d'abstentions, un raz-de-marée parlementaire en faveur de l'U.M.P. De son côté, le parti socialiste a du mal à s'en remettre, désorienté par la décision de Lionel Jospin de quitter la scène politique. Les centristes, eux, sont partagés ; et l'UDF fera progressivement jeu à part.

La crise de régime

Alors que tous les ingrédients sont réunis pour permettre à la « majorité introuvable » de gouverner, les années qui vont suivre seront semées d'embûches. Adopté par référendum le 21 avril 2002, malgré les réticences du Chef de l'Etat, le quinquennat place désormais celui-ci en première ligne. Mal engagées, les réformes rencontrent des obstacles. Et les échecs successifs essuyés par l'U.M.P. lors des élections intermédiaires – départementales, régionales et européennes –, non sanctionnés par la démission du Premier ministre, font perdre à celui-ci le rôle de fusible qu'il

exerçait naguère. Il faudra attendre, trop tard, le cinglant échec du référendum sur la ratification du Traité établissant une Constitution pour l'Europe, le 29 mai 2005, pour que Jean-Pierre Raffarin quitte Matignon, au profit de Dominique de Villepin, à qui revient le soin de surmonter une conjoncture à la fois économique, sociale et politique particulièrement difficile.

Aussi l'embellie sera-t-elle de courte durée. Successivement, la crise des banlieues, puis celle du Contrat de première embauche (C.P.E.) mettent à mal l'autorité du nouveau Premier ministre et rejaillissent sur celle du Président de la République. Or, loin de rétablir la situation en sa faveur, celui-ci provoquera l'incompréhension de l'opinion en décidant de promulguer la loi contestée et cependant validée par le Conseil constitutionnel, à charge de demander de ne pas l'appliquer ! En outre, en s'obstinant à refuser de faire jouer au Premier ministre le rôle de fusible, le chef de l'Etat voit son audience s'affaïsser dans les sondages. Or, si la confiance paraît se maintenir entre les deux têtes de l'Exécutif, la rivalité qui s'affirme entre Dominique de Villepin et le numéro deux du gouvernement, Nicolas Sarkozy, également président de l'U.M.P., ne cesse d'envenimer le climat. L'affaire Clearstream viendra en rajouter.

Sur le plan des institutions qui nous retient ici, ressurgit par conséquent la question non résolue de la responsabilité à la fois pénale et politique du Président de la République et du Premier ministre. Or, d'une part, bien qu'approuvé au Conseil des ministres le 2 juillet 2003, le projet de révision constitutionnelle fixant les modalités de la responsabilité pénale du chef de l'Etat ne sera pas soumis à l'approbation du Congrès. D'autre part, contrairement au précédent du Général de Gaulle en 1969, Jacques Chirac ne jugera pas bon de démissionner à la suite de l'échec du référendum du 29 mai 2005. Et si Dominique de Villepin a recours à l'article 49-3 de la Constitution pour faire passer sa loi, il n'estimera pas nécessaire de solliciter la confiance de sa majorité parlementaire sur la base de l'article 49-1 qui, contrairement à la procédure de la motion de censure engagée par le parti socialiste, aurait obligé ses partisans à se compter.

Par conséquent, s'il y a véritablement crise de régime, elle cumule le déficit de l'unité d'action du pouvoir exécutif et son manque de responsabilité – ce que les Américains désignent sous le nom d'*accountability*, intraduisible en français, car signifiant à la fois imputabilité et responsabilité. Or la question n'est pas seulement de nature constitutionnelle. Elle atteint celle de la performance des pouvoirs publics, au moment où ils sont affrontés à des problèmes intérieurs tels que ceux de la croissance économique et du chômage, ainsi qu'à des problèmes de politique extérieure au premier rang

desquels la place de la France au sein de l'Union européenne, fortement dévaluée par le « non » français à la Constitution de l'Union. D'où l'émergence de propositions de réformes constitutionnelles qui agitent la classe politique et dont on se demande si elles seront reprises en compte par les divers candidats à l'élection présidentielle de 2007.

Des propositions de réforme

La crainte d'un nouveau traumatisme pèse d'ailleurs sur cette échéance, d'autant plus que la suggestion du Conseil constitutionnel d'élever de 500 à 1 000 le nombre des parrainages requis pour être candidat à l'Elysée n'a pas été retenue. Ce qui risque de multiplier le nombre de candidatures, et de défavoriser les partis de gouvernement.

A supposer, cependant, qu'un véritable débat puisse opposer la droite à la gauche du fait de leur présence au second tour, l'on peut espérer que la question constitutionnelle viendra à l'ordre du jour, tant d'ailleurs à l'échelle de l'Europe qu'à celle de la France. Or, s'agissant de la V^e République, plusieurs propositions ont été avancées afin de rétablir à la fois l'unité d'action et la responsabilité politique de l'Exécutif.

Certaines se limitent à l'instauration du mandat unique électif ; d'autres cherchent à réduire le rôle du Premier ministre à la coordination de l'action du Gouvernement au profit du Président de la République et à restreindre le nombre des ministres. Plus ambitieux, divers projets visent à faire évoluer la V^e République dans un sens présidentiel ou parlementaire, quitte à lui substituer une VI^e République.

Les partisans du régime présidentiel s'inscrivent naturellement dans le prolongement inachevé du quinquennat, les uns conservant et les autres non le droit de dissolution. Pour la plupart d'entre eux, le poste de Premier ministre disparaît afin d'unifier l'action de l'Exécutif. Mais aucun projet n'apporte de véritable réponse à la question de la responsabilité politique du chef de l'Etat, sauf à écourter exagérément la durée de son mandat ou à l'obliger à démissionner par suite d'un échec du recours à la dissolution ou au référendum. Ce qui, en l'absence de vice-président crédible, risquerait, par suite d'un départ précipité du Président, de créer un dangereux vide politique. D'ailleurs, les souvenirs de la Seconde République et de la République de Weimar hantent toujours les esprits. Et le régime présidentiel importé d'Amérique n'a jamais réussi à s'implanter durablement en Europe.

Plus réalistes semblent les propositions en faveur d'un régime parlementaire primo-ministériel. Elles répondent mieux à la culture

européenne et elles ont été expérimentées avec succès dans plusieurs Etats membres de l'Union.

Naturellement, impliquant la responsabilité du Premier ministre devant le Parlement, ce mode de gouvernement obligerait à préserver les mécanismes de « parlementarisme rationalisé » inclus dans la Constitution de 1958, voire à les étendre à la censure constructive pratiquée en Allemagne. Et il ne conjurerait le risque de retour à l'instabilité des III^e et IV^e Républiques qu'à condition d'inscrire dans la Loi fondamentale le principe de l'élection au scrutin majoritaire des députés de l'Assemblée nationale, la représentation proportionnelle pouvant s'appliquer à un Sénat recomposé et renouvelé. Certains auteurs estiment que l'ampleur de la réforme nécessiterait le passage de la V^e République à une VI^e. Mais le précédent portugais montre qu'un Président élu au suffrage universel, s'il est décidé à s'en tenir à son rôle d'arbitre, peut faire évoluer, à la manière de Mario Soares de 1986 à 1996, un régime semi-présidentiel vers un régime primo-ministériel, quitte à faire ratifier la mutation par une révision constitutionnelle postérieure. Ce qui pourrait conduire, entre autres, à rétablir le septennat, en le limitant à un seul mandat.

Nul ne peut dire si la prochaine élection présidentielle permettra de restaurer d'une manière ou d'une autre l'unité d'action de l'Exécutif et de l'assortir d'une responsabilité politique effective. En attendant, dans son intervention du 14 juillet, le Président Jacques Chirac a estimé qu'« on a suffisamment de problèmes [...] pour ne pas s'interroger sur le sexe des anges ». Cependant, qu'il s'agisse de la version gaullienne ou d'une transformation de la V^e République, la question devra être posée aux Français. Et deux facteurs qui ne pouvaient être pris en considération en 1958 devront l'être en 2007 : d'une part, la nouvelle répartition des pouvoirs, qui place désormais l'Etat-nation à un niveau intermédiaire entre les collectivités territoriales et l'Union européenne ; d'autre part, l'émergence de la société civile, qui oblige à trouver un équilibre entre la démocratie représentative et la démocratie participative. Or, au moins sur ce dernier point, c'est le lot, aujourd'hui, de tous les régimes politiques occidentaux.

Source: Jean-Louis Quermonne *La Ve République Fin de règne ou crise de régime ?* Dans *Études* 2006/9 (Tome 405), pages 178 à 187

APPLICATIONS

- I. Trouvez des correspondances en ukrainien aux expressions suivantes.

1.	Entreprendre des réformes importantes	
2.	Les femmes obtiennent le droit de vote	
3.	Les grandes lois qui définissent l'organisation des pouvoirs dans un pays	
4.	Être élu au suffrage universel	
5.	Les gouvernements sont donc très fragiles	
6.	La première urgence est la reconstruction	
7.	La France bénéficie du plan Marshall	
8.	L'économie française connaît un développement rapide	
9.	On parle d'un « baby-boom »	
10.	Ces six pays signent le traité de Rome qui fonde la Communauté économique européenne (CEE), ou « Marché commun	
11.	La IVe République est dominée par les difficultés de la décolonisation	
12.	Les colonies réclament violemment leur indépendance	

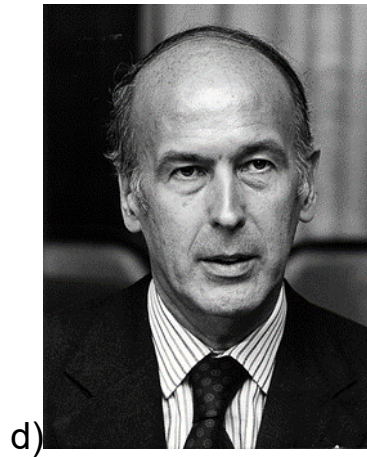
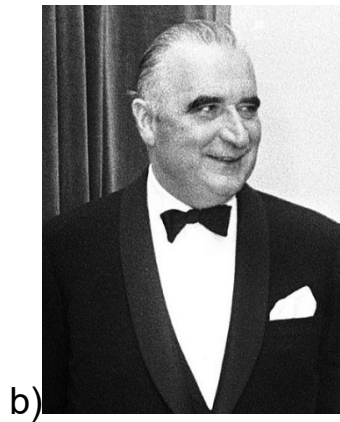
13.	Imposer un nouveau style de gouvernement, rapide, efficace, proche de la population	
14.	Se soulever contre la présence française	
15.	La France est au bord de la guerre civile	
16.	Recourir au plein-emploi des pouvoirs	
17.	L'élection du Président de la République au suffrage universel.	
18.	Assurer l'unité d'action	
19.	En cas de crise	
20.	Les deux premières cohabitations	

II. Faites le résumé du texte en s'appuyant sur ses expressions.

III. Vérifiez vos connaissances sur cette époque. Répondez aux questions suivantes :

1. Comment situer les événements exposés dans les textes sur la ligne chronologique ?
2. Nommez les événements historiques de cette période de l'histoire de France.
3. Quels personnages historiques de cette période pouvez-vous nommer ?

4. Quels monuments historiques de la France moderne sont liés à cette époque historique ?
 5. Comment cette période a marqué la mentalité de la nation française?
 6. Qu'est-ce qui vous a impressionné dans cette époque ?
 7. Comment fonctionne le pouvoir législatif de la Ve République.
 8. Quelles sont les fonctions du Président?
 9. Qu'est-ce que le pouvoir exécutif en France moderne?
- IV. Signez les portraits des Présidents de la France et disposez-les dans l'ordre chronologique.





V. Comblez des lacunes en insérant des articles et des prépositions.

Après la Libération,..... première urgence est reconstruction. Les combats ont dévasté nombreuses villes et régions entières. La France bénéficie plan Marshall, aide financière apportée par Américains pays européens (1948). Dès le début années 1950, l'économie française connaît développement rapide. Sa population augmente (de 40 millions en 1946 à près de 45 en 1958) grâce àde nombreuses naissances : on parle d'un« baby-boom». Dans même temps,France de la IVe République jette bases d'une Europe unie, où coopération doit faire oublier guerre. 1951, une Communauté européenne charbon et l'acier (CECA) est créée sur la proposition des Français Robert Schuman et Jean Monnet. Elle réunit la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg).mars 1957, ces six pays signent traité de Rome qui fonde la Communauté économique européenne (CEE), ou « Marché commun ». Son but est d'assurer peu à peu libre circulation des hommes et marchandises les États membres.

VI. Expression écrite:

Faites la recherche sur l'Internet et écrivez un court exposé ***Mai 1968 en France.***

VII. Expression orale:

Organisez une discussion au sujet: **Les rapports entre la France et l'Ukraine dans nos jours, sont-ils suffisamment efficaces?**

VIII. Compréhension orale:

Regarder un documentaire et faire un résumé à propos de la Guerre en Algérie.

[Битва за Алжир з січня по жовтень 1957 р \(youtube.com\)](#)

IX. Regardez des photos et dites aux quels Présidents de la France on doit leur apparition à Paris.





c)

BIBLIOGRAPHIE

1. Бродель Ф. Ідентичність Франції. К: Видавництво Жупанського, 2017. – 417с.
2. Венгрєнівська Л.Г. Венгрєнівська М.А. Savez-vous que.... Книжка для читання французькою мовою. Київ: "Радянська школа". 1986.
4. Вембер В. П. Навчально-методичні вимоги до електронного підручника / В. П. Вембер // Комп'ютерно-орієнтовані системи навчання: 36. наук. праць / Редкол. – К.: НПУ ім. М. П. Драгоманова. – Випуск 4(11). – 2006. – С. 50–56.
3. Волинський В. П. Дидактичні призначення і характеристики комп'ютерних електронних навчальних посібників і підручників / В. П. Волинський // Українська мова і література в школі. – 2006. – №4. – С. 55–59.
4. Грехем Р. Франція: історія пригод. К: Книжковий клуб сімейного дозвілля.
5. Датіті О гоґейн Історія кельтів К: Видавництво Жупанського, 2023. – 140с.
6. Костриба М. О. Вимоги до електронних підручників [Текст] / М. О. Костриба // Комп'ютер у школі та сім'ї : Науково–методичний журнал. – 2009. – N 5. – С. 41–42.
7. Лапінський В. В. Проблемні аспекти розробки і використання електронного підручника/ В. В. Лапінський // Інформатика. – 2001. – № 17. – С. 1–2.
8. Мустафін О. Справжня історія пізнього Нового часу. К: Фоліо, 2017.- 430с.

9. Albou-Tabart S, Bernard D. Les rois de France. P: Hachette, 2005. – 240p.
10. Dubi G. Histoire de France. Paris: Larousse, 2003.
11. Les grandes énigmes de l'histoire de France. P: Larousse, 2007. – 240p.
12. Le Clech S. Francois I Le roi chevalier. P: Tallandier, 1999. – 160p.
13. L'Histoire de France. Paris: Larousse, 1997. – 200p.
14. Cloulas I. Cathérine de Médicis. La passion du pouvoir. P: Tallandier, 1999. – 160p
15. Danzer-Kanof B. La vie des Français au temps de Napoléon. P: Larousse, 2003, - 192p.
16. Gobry I. Carles VII. La reconquête de la France. P: Tallandier, 2001. – 160p
17. Gobry I. Louis XI. La force et la ruse. P: Tallandier, 2000. – 160p
18. Civilisation progressive du français. Niveau intermédiaire. Paris: Clé Internationale, 2004.
19. Luis XIV Le règne éblouissant. P: Atlas, - 96p.
20. Labrune G., Toutain Ph. L'histoire de France. Paris: Nathan, 2002. – 400p.